

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 19 ANNÉES FORME 38 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

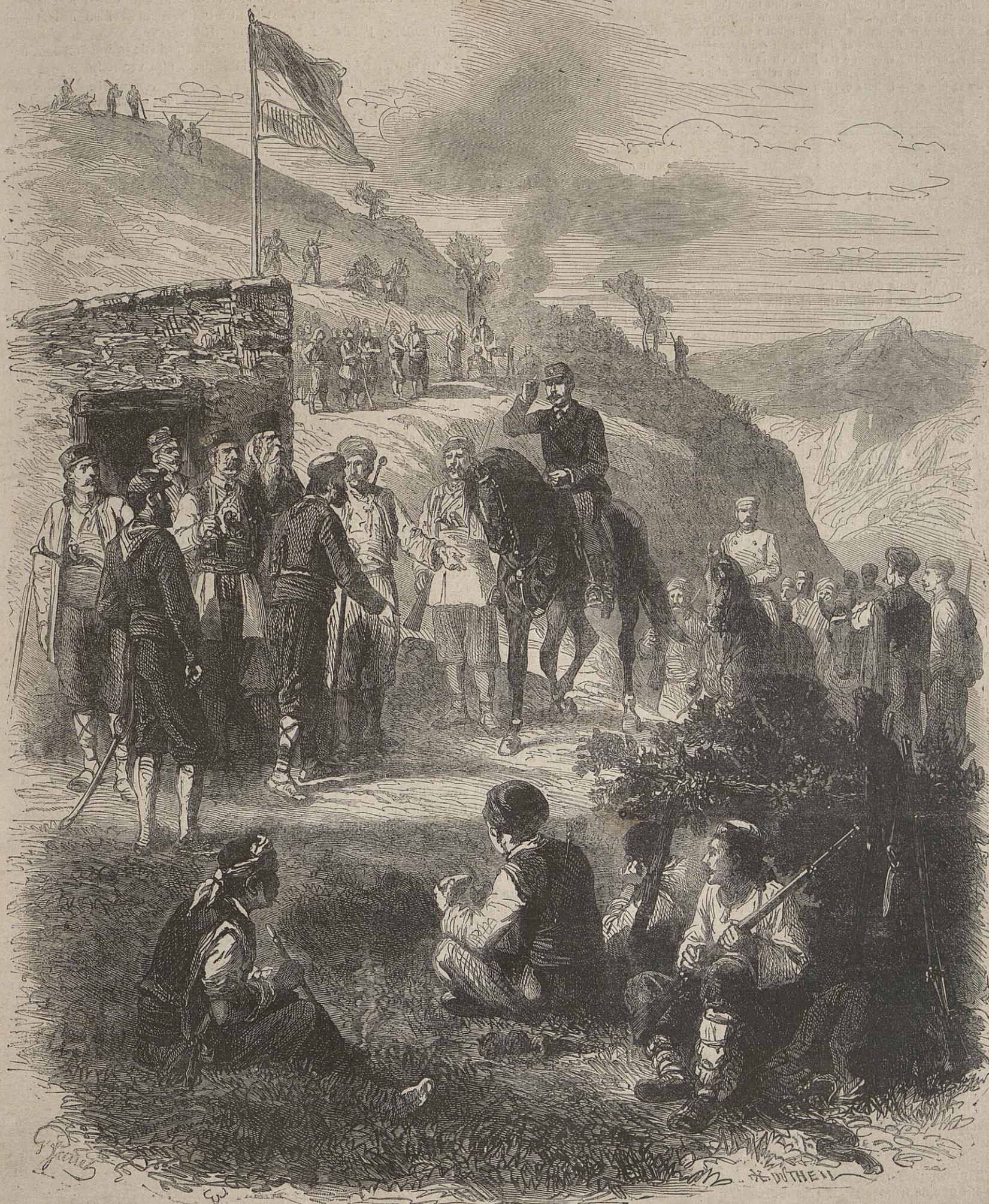
BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

20^e Année. N^o 988 — 18 Mars 1876

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. E. HUBERT.



L'HERZÉGOVINE. — Le général Roditch, gouverneur de la Dalmatie, fait demander une entrevue au chef des insurgés Péco Parlovitch
(Dessin de M. Gustave Janet, d'après le croquis de M. Jean de Beaumont, notre correspondant.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : *Jeanne d'Arc*; — insurrection de l'Herzégovine; — les prières publiques pour l'ouverture des nouvelles Chambres; — les nouvelles manœuvres : embarquement et débarquement de troupes en chemin de fer; — le débordement de la Seine à Bercy; — la transmission des pouvoirs; — naufrage du sloop *les Trois-Anges*; — *Rosita*, opéra-comique. — Courrier du palais, par Petit-Jean. — La Pupille (suite et fin), par Léopold Stapleaux. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Bibliographie. — Memento. — Solutions d'échecs et de rébus.

GRAVURES : Troubles de l'Herzégovine. — Les prières publiques pour l'ouverture des nouvelles Chambres. — *Jeanne d'Arc*. — Les manœuvres de nuit pour l'embarquement de la cavalerie. — L'inondation de la Seine. — La Commission des pouvoirs dans le salon Louis XIV, à Versailles. — *La Rochelle et son arrondissement*. — Le sloop *les Trois-Anges*, échoué sur les rochers du Moulin-Vert. — *Rosita*, opéra-comique en deux actes. — L'ouragan du 12 mars. — Echecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

UMEZ-VOUS, lecteur?

Si oui, vous devez être quelque peu préoccupé du bruit qui court et que je dois, en chroniqueur fidèle, enregistrer ici.

D'après ce bruit, un certain nombre de députés (oh! n'ayez pas peur, la politique est étrangère à l'événement) auraient l'intention de proposer prochainement l'abolition du monopole des tabacs. Mon intention n'est pas d'examiner la question au point de vue économique. Assez de discours seront prononcés à cette occasion si le projet se réalise. Mais je dois dire en mon âme et conscience que, sous ce rapport comme sous bien d'autres, nous sommes toujours, nous autres Français, disposés à changer notre cheval borgne contre un aveugle. C'est plus fort que nous. Toujours notre caractère national nous porte à critiquer ce qui se fait ici et à vanter outre mesure ce qui se fait chez les autres.

En ce qui concerne spécialement le tabac, la régie est une cible que l'on cible volontiers de quolibets et de reproches. Et, certes, je ne prétends pas l'innocenter absolument; il lui arrive trop souvent pour cela de livrer à la consommation, sous prétexte de cigares, d'abominables trognons de choux. Mais en fin de compte, ce qu'il faut se demander, c'est si, dans les autres pays, où le monopole n'existe pas, on fume mieux.

En toute conscience, je crois que la réponse doit être négative, et j'en appelle au souvenir de tous ceux qui ont voyagé.

Voici, par exemple, la Belgique.

Il court à son sujet, dans l'esprit de bons bourgeois, de naïves légendes. Les bons bourgeois en question s'imaginent que dans ce pays où l'on compte un marchand de tabac sur quatre boutiques, le tabac se vend à vil prix et toujours de première qualité.

Un fait répond tout seul à cette croyance.

Les fumeurs de pipe quelque peu raffinés, ne furent en Belgique... que du caporal de France.

Quant aux cigares, il est vrai que, si l'on s'en tient aux apparences, il y a de quoi être séduit et endoctriné.

A chaque étalage, en effet, s'accumulent des pyramides de boîtes ornées de vignettes plus variées les unes que les autres et décorées de noms aussi sonores qu'exotiques.

Le passant naïf qui circule pour la première fois dans les rues de Bruxelles, s' imagine sur cette mise en scène que la Havane tout entière est débarquée dans la capitale du Brabant; mais ceux qui sont au courant de la réalité des choses ne tardent pas à être désillusionnés amèrement.

Un bon cigare coûte là-bas un tiers plus cher qu'à Paris. Sans compter que tous ces intitulés pompeux ne servent que de trompe-l'œil. C'est la même qualité de produit qu'on affuble de vingt noms divers.

On y est aussi exposé à une fraude d'autre espèce.

Un Belge entrera dans un débit et demandera des cigares à dix centimes, on lui donnera telle boîte.

Un étranger arrive derrière lui et demande des cigares à vingt-cinq centimes. C'est la même boîte qu'on lui tend.

Cela s'évalue au juger; suivant que l'acheteur paraît au marchand plus ou moins novice, il l'exploite avec plus ou moins de sans-gêne.

Et c'est son droit, puisqu'il n'y a ni contrôle ni tarif.

Si quelque débit plus consciencieux ne procède pas ainsi, l'exception ne saurait prévaloir contre la règle.

Pas plus tard que la semaine dernière, j'étais précisément à Bruxelles.

Nous entrâmes avec un ami chez un marchand de tabac; et nous entendîmes ce brave homme dire tout bas à sa femme :

— Donne-leur-en de meilleurs; c'est la troisième fois qu'ils viennent.

Il paraît que nous avons fait un stage suffisant pour avoir droit à quelque bienveillance.

Reste à savoir maintenant si nous avons lieu d'envier ce système qu'on peut appeler le bon plaisir de l'exploitation.

Je ne me prononce pas. J'expose.

En attendant, messieurs, qu'on étudie la réforme qui vous intéresse, il paraît, mesdames, qu'on va réaliser une innovation à laquelle vous serez probablement sensibles.

Le droit de location des chaises des Champs-Élysées vient d'être mis en adjudication, et le nouvel adjudicataire qui est, à ce qu'il paraît, un homme galant, a décidé qu'à dater du printemps de la présente année, il instituerait à l'usage féminin un service tout nouveau de petits banes.

Donc, mesdames, lorsque vous irez, si la fin des averses le permet jamais, entendre aux Tuileries les trilles du piston et les arpèges de la petite flûte, ou bien encore quand vos doigts diligents manieront le crochet, vous n'aurez plus à subir une inutile fatigue.

Cette réforme va nécessairement donner naissance à une profession nouvelle : celle d'ouvreuse en plein air. Des ouvreuses qui n'auront rien à ouvrir, mais qu'importe.

Avec le petit bane, les concerts des Tuileries vont tourner de plus en plus au spectacle. Un spectacle où la comédie est jouée par les spectateurs eux-mêmes.

Que de romans se sont ébauchés là au son d'une polka ou d'une marche militaire! Je me suis laissé conter que la musique des Tuileries était un des terrains d'opération favoris choisis par les maisons du genre de celle de M. de Foy, pour les premières rencontres entre clients.

La demoiselle ou la veuve est informée d'un côté :

— Vous ferez bien attention. Un monsieur qui se promènera avec un pince-nez sur le nez, avec un volume à couverture jaune; lui ne saura rien, bien entendu. On ne le préviendra que s'il vous convient au premier aspect.

Le monsieur est averti, d'autre part :

— Vous n'aurez l'air de rien, parce que vous ne devez pas avoir l'air... Une demoiselle qui a un signe sur la joue droite, avec sa mère, porte un chapeau avec des fleurs rouges. La mère est maigre comme un clou. Vous passerez à l'heure de la musique, elles seront assises. La demoiselle travaillera pour se donner une contenance. Bien entendu, elle ignore absolument...

Petits banes, mes amis, vous entendrez plus d'un pied féminin battre impatiemment le rappel sur votre dos, quand l'heure des rendez-vous sonnera inutilement.

Les bals de corporations se suivent plus nombreux que jamais.

Mercredi, c'était l'orphelinat de la bijouterie, un titre inattendu. Aujourd'hui même samedi, ce sera le tour des demoiselles de commerce.

D'année en année la série augmente par des adjonctions nouvelles, et toutes les professions finiront par y passer.

Je demande à ce qu'on crée le plus vite possible le bal des médecins, dont vous allez comprendre tout de suite l'utilité pratique.

La Révolution donna naissance au bal des victimes. Le bal des médecins serait juste le contraire. Chaque praticien serait, en effet, tenu d'envoyer une invitation à ses pratiques.

Au nom de l'intérêt commun, lesdites pratiques auraient à se faire représenter au moins par un membre de la famille.

Seulement, celles qui auraient dans l'année perdu un parent viendraient naturellement en deuil. On aurait ainsi un étiage des progrès de la médecine dans un sens ou dans l'autre.

Il est à craindre seulement que nos docteurs ne mettent pas un empressement bien ardent à adhérer à ma proposition.

Si, une année, toutes les danseuses allaient être en noir, quel tableau... non vivant!

Paris sera-t-il, en l'an de grâce 1878, le théâtre d'une nouvelle Exposition universelle?

L'idée qui a été lancée dans le monde de la publicité excite d'assez vives controverses.

L'objection principale, la seule même qui ait une valeur, est celle-ci : a-t-on lieu d'espérer un succès au moins égal à celui de 1867? car, en pareil cas, on ne doit pas déchoir.

Il ne faut pas se faire d'illusion, l'attention a été un peu surmenée, et la curiosité, promenade de Paris à Vienne, de Vienne à Philadelphie, pourrait bien donner sa démission. Or, un échec tuerait à jamais les Expositions universelles pour la France. Il y a donc lieu de réfléchir avant de passer outre.

L'esprit humain, malheureusement, n'opère pas ses évolutions sur commande. Ses découvertes de quelque importance ne se succèdent pas, comme les trains de chemins de fer, d'heure en heure.

Une longue incubation est souvent nécessaire.

Cette incubation demande du répit.

D'autre part, on peut répondre que l'expérience atteste que toujours il se trouve des amateurs pour les spectacles de ce genre.

Voyez plutôt ce qui s'est passé l'an dernier, à propos de l'Exposition fluviale et maritime.

Ce n'était rien, assurément, en comparaison d'un grand concours international. Et pourtant celui-là a suffi pour attirer des milliers et des milliers de visiteurs.

Donc...

Il y a du pour et du contre. A creuser.

Le carême et les concerts, les concerts et le carême... L'un ne va pas sans les autres; les autres ne réussissent pas sans l'un.

Au premier rang des virtuoses que Paris va applaudir, figure Francis Planté, l'éminent pianiste qui vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Une anecdote à son sujet est donc de rigoureuse attraction.

C'est, à coup sûr, le plus aimable et le plus modeste des instrumentistes que Planté.

Mais, en même temps, nul n'a plus que lui le souci de la dignité artistique. Sa fortune lui assurant une complète indépendance, il ne joue que quand il lui plaît et où il lui plaît.

Vainement on voudrait le couvrir d'or; s'il est à Mont-de-Marsan, sa résidence aimée, et que l'envie de se déplacer ne lui soit pas venue, il repoussera par un simple refus les propositions les plus séduisantes.

De même, quand il est au piano, il n'entend pas qu'on se livre, comme il arrive trop souvent, à des conversations incongrues et blessantes pour l'artiste dont elles semblent faire fi.

Or, un soir, — il n'y a pas très-longtemps de cela, ma foi, — Planté avait été demandé par un très-riche banquier.

Le prix qui lui avait été offert était exceptionnel. Trois mille francs pour deux morceaux.

C'est accepté.

Planté arrive et se met au piano.

Mais à peine a-t-il préludé que, dans un groupe où se tient précisément le maître de la maison, des colloques à voix presque haute s'engagent, sans le moindre souci des harmonies que le jeune maître fait jaillir du clavier.

Planté s'arrête net et se lève.
On se regarde, on chuchote. Le banquier se précipite.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Rien, monsieur... Seulement, je me suis aperçu que je vous gênais pour causer.

Impossible de donner plus spirituellement une leçon de politesse. Ajoutons que Planté la compléta en prenant son chapeau et en gagnant tranquillement la porte, laissant les trois mille francs derrière lui sans la moindre hésitation.

~ Une mauvaise nouvelle pour les amis de l'art.

M^{me} Arnould-Plessy quitte la Comédie-Française, ou du moins va la quitter après une longue série de bons et loyaux services.

Il y a déjà longtemps que M^{me} Plessy aurait voulu renoncer à la scène, mais toujours les bravos du public et les instances de ses camarades la venaient retenir. C'est le contraire qui se passe ordinairement. On est, en effet, accoutumé à voir les comédiens et les comédiennes se cramponner aux débris d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, bien que la froideur des spectateurs leur ait dès longtemps signifié leur congé.

M^{me} Plessy fit, il y a quelques années, une grave maladie, si grave que sa vie parut être en danger. Quand elle entra en convalescence, elle écrivit au Théâtre-Français qu'elle prenait sa retraite, désireuse de goûter un repos que l'état de sa santé lui rendait nécessaire.

On parvint à triompher de sa résolution. Et nous avons pu ainsi l'applaudir dans de nombreux rôles qui ont encore grandi sa légitime renommée.

Combien ne fallait-il pas qu'elle fût supérieure pour faire oublier les invraisemblances d'état civil, quand elle représentait, par exemple, à plus de cinquante ans, Célime, ce printemps de coquetterie !

L'avez-vous vue encore dans *l'Autre motif* ? Elle y était réellement étourdissante de verve... et de jeunesse. Je maintiens le mot.

M^{me} Arnould-Plessy est une des dernières représentantes de cette race de grandes comédiennes qui faisaient de leur art une étude approfondie et continue.

Comme elle est loin de tous les souvenirs l'époque de luttes et de colères où M^{me} Plessy quitta brusquement la rue de Richelieu pour s'en aller en Angleterre et en Russie ! C'est à peine si les contemporains de cette tempête célèbre se rappellent le déchainement que provoqua sa fugue.

On la poursuivit ; on la fit condamner à je ne sais combien de dommages-intérêts ; on prononça sa déchéance de sociétaire ; on lui confisqua sa pension de retraite. On fit même le serment solennel de ne jamais lui laisser franchir le seuil de la maison de Molière.

Ce qui prouve qu'il n'y a pas qu'en politique qu'on oublie de tenir ses serments.

Bien en prit d'ailleurs à messieurs et à mesdames les sociétaires de ne pas tenir rigueur à l'émigrée.

M^{me} Arnould-Plessy, esprit cultivé, fort épris de belles-lettres, va, dit-on, consacrer les loisirs qu'elle se fait elle-même à écrire des *Mémoires* qui promettent une lecture intéressante à coup sûr et très-certainement aussi ne cherchant pas cet intérêt dans le scandale.

~ J'ai parlé de la délicatesse de son esprit.

Elle en donna une preuve charmante dans une circonstance que voici :

M^{me} Arnould-Plessy habitait alors au n° 8 de la rue des Saints-Pères un appartement qu'elle a quitté depuis, mais où elle accueillit pendant longtemps les notabilités artistiques et littéraires.

Un soir, elle recevait à dîner quelques invités.

Parmi ceux-ci un fonctionnaire ; — nous ne le désignerons pas d'une façon plus précise par égard pour sa tombe, car il est trépassé.

Ce... fonctionnaire, connu pour les audaces déplacées de sa conversation et pour son penchant aux gravelures, se crut sans doute, parce qu'il était chez une actrice, autorisé à risquer au dessert certains propos plus qu'égrillards.

Voilà donc qu'il entame une histoire galante qui aurait pu être à sa place aux soupers de la Régence, mais qui était parfaitement inconvenante devant

un auditoire de gens distingués et en présence d'une femme que chacun honorait.

D'autant plus inconvenante, que le narrateur était un vieillard de plus de soixante-dix ans.

M^{me} Plessy écoute un moment.

Puis, voyant où allait son téméraire invité, elle quitte la salle.

Celui-ci surpris s'interrompt.

— Seriez-vous fâchée, belle dame ?

— Moi... nullement, cher Monsieur... Seulement votre histoire ne peut m'intéresser... je ne suis pas comme vous du dix-huitième siècle.

L'autre se mordit les lèvres, et je vous assure qu'il n'eut pas envie de continuer.

~ Samedi dernier a eu lieu une très curieuse vente d'autographes, provenant de la succession de notre regretté confrère Paul Foucher.

Paul Foucher, en relation avec toutes les notabilités littéraires et artistiques de son temps, devait naturellement posséder une collection de lettres. Un des morceaux les plus curieux, c'était certainement un autographe d'Alfred de Musset, qui venait alors d'être reçu bachelier. Musset, qui était relégué dans un château de province, écrivait à Paul Foucher sur le ton de la plus intime confiance. Il n'avait même pas le courage de travailler et les journaux lui paraissaient d'un misérable achevé. « Je ne voudrais pas écrire ou je voudrais être Shakspeare ou Schiller. » Puis s'épanchant dans le sein de son ami. « J'ai besoin de voir une femme ; j'ai besoin d'un joli pied et d'une taille fine ; j'ai besoin d'aimer. J'aimerais ma cousine, qui est vieille et laide, si elle n'était pas pédante et économe. » Après de curieuses considérations philosophiques, il termine par ces mots : « Non, mon ami, je ne peux pas le croire ; j'ai cet orgueil, ni toi ni moi ne sommes destinés à ne faire que des avocats estimables ou des avoués intelligents. J'ai au fond de l'âme un instinct qui me crie le contraire ; je crois encore au bonheur, quoique je sois bien malheureux dans ce moment-ci. »

N'est-il pas tout à fait intéressant ce document, dans lequel on voit poindre le caractère tout entier de Musset, à la fois exalté et assombri ? On l'a payé 150 francs.

~ Le même jour, on a vendu également la correspondance de Louis Desnoyers.

Comme ils sont singuliers les hasards de l'autographe !

Le catalogue annonçait une lettre d'Armand Carrel.

Comme de juste, on s'attendait à ce que Carrel parlât de politique. Pas du tout ; cette lettre recommandait un opéra qu'on allait représenter.

Autre lettre, de la duchesse de Berry, celle-là. On s'attendait encore à de la politique ; nouvelle erreur. La duchesse de Berry parlait tout le temps de l'affreux accident du chemin de fer de la rive gauche.

Une révélation fort piquante nous est faite encore par cette vente.

Elle nous apprend qu'il fut un moment question de fonder un recueil qui se serait appelé *Journal général de toutes les Académies*.

C'est le prospectus manuscrit de ce journal qui a été vendu. Il est signé des noms suivants :

Arago, Geoffroy Saint-Hilaire, Victor Hugo, Lamartine, Cousin, Scribe, Casimir Delavigne, Orfila, Lacretelle, Flourens, Mignet, Villemain, etc.

On a mis aux enchères aussi des vers inédits de Théophile Gautier et de Musset, déjà nommé. Mais je dois avouer que ces manuscrits n'étaient pas faits pour ajouter à la renommée des deux écrivains.

La pièce de Gautier était une chanson qui commence ainsi :

Si vous voulez, la belle,
Vous promener sur l'eau,
Entrez dans ma nacelle,
Entrez dans mon bateau.

C'est à rendre un mirliton jaloux.

La pièce de Musset n'était pas beaucoup plus radieuse.

En voici les quatre premiers vers :

Le rideau de ma voisine
Se soulève doucement ;
Elle va, je l'imagine,
Prendre l'air un moment.

Le dernier vers est même faux.

C'est égal, il y avait foule à la salle Sylvestre samedi et la séance a été curieuse.

~ Il est parfois de drôles de sujets de concours à l'École des Beaux-Arts.

Je n'en veux pour preuve que celui qui avait été donné aux candidats ces jours-ci :

« *Projet de catafalque pour un grand artiste.* »

Chaque concurrent pensant *in petto* qu'il était destiné à devenir le grand artiste lui-même, a pu se figurer qu'il travaillait pour son propre enterrement.

Comme Péponnot, il aurait pu s'écrier :

— On ne parle que de ma mort là-dedans !

~ Un chroniqueur ne doit rien laisser passer.

Si donc, par hasard, parmi mes lecteurs, il se trouvait des amateurs désireux de gagner deux cents francs, il est de mon devoir de les informer.

Et c'est ce que je fais.

De quelle façon faut-il s'y prendre pour gagner les deux cents francs en question.

C'est la Société protectrice des animaux qui va vous l'apprendre. Elle vient d'ouvrir un concours ; mais un concours qui ne ressemble pas à tous ceux que l'on voit journellement.

Le vainqueur qui sera couronné et qui recevra la somme en question, sera l'inventeur d'un « appareil pour faciliter le déchargement des veaux. »

Tout le monde peut concourir ; il n'est pas nécessaire d'être bachelier ès lettres.

Le dernier bulletin de la Société protectrice déjà nommée nous apprend que l'Espagne a récemment assisté à une solennité qui a dû bien étonner les échos de la bonne ville de Cadix.

Il s'agissait de couronner l'auteur du meilleur mémoire sur l'abolition des courses de taureaux.

C'est une Française, M^{me} Dollfus, qui avait donné les mille francs pour récompenser le mémoire le plus méritant.

La lecture en a été faite en séance solennelle, dans la salle même du conseil municipal de Cadix.

L'assistance a applaudi avec fureur.

Seulement il y a eu, à Cadix, des courses de taureaux quinze jours après.

~ Cela me rappelle une anecdote anglaise.

A Manchester, un meeting avait dernièrement été provoqué par une association philanthropique formée pour l'abolition de la peine de mort.

Au cours de la séance, on vint dire quelques mots à l'oreille du président, en lui désignant un des auditeurs qui applaudissait à tout rompre.

Le président eut un geste d'étonnement.

Puis, faisant signe à l'individu qu'on lui avait montré de venir lui parler :

— Est-il vrai, lui demanda-t-il à voix basse, que vous soyez le bourreau de *** ?

— Oui, monsieur, mais j'ai été destitué.

~ Le procès Bauffremont a remis la question du divorce sur le tapis.

D'aucuns prétendent même qu'elle sera bientôt portée devant la nouvelle Chambre.

Un souvenir de 1848 à ce propos.

Une proposition, pour le rétablissement du divorce avait été déposée alors.

Comme elle était en discussion, un représentant qui passait pour avoir des infortunes conjugales réclame tout à coup la parole.

— Pour un fait personnel ? lui demande le président Armand Marrast de l'air le plus aimable.

~ Un des hôtes les plus assidus des coulisses de l'Opéra, c'est l'antique M. de X...

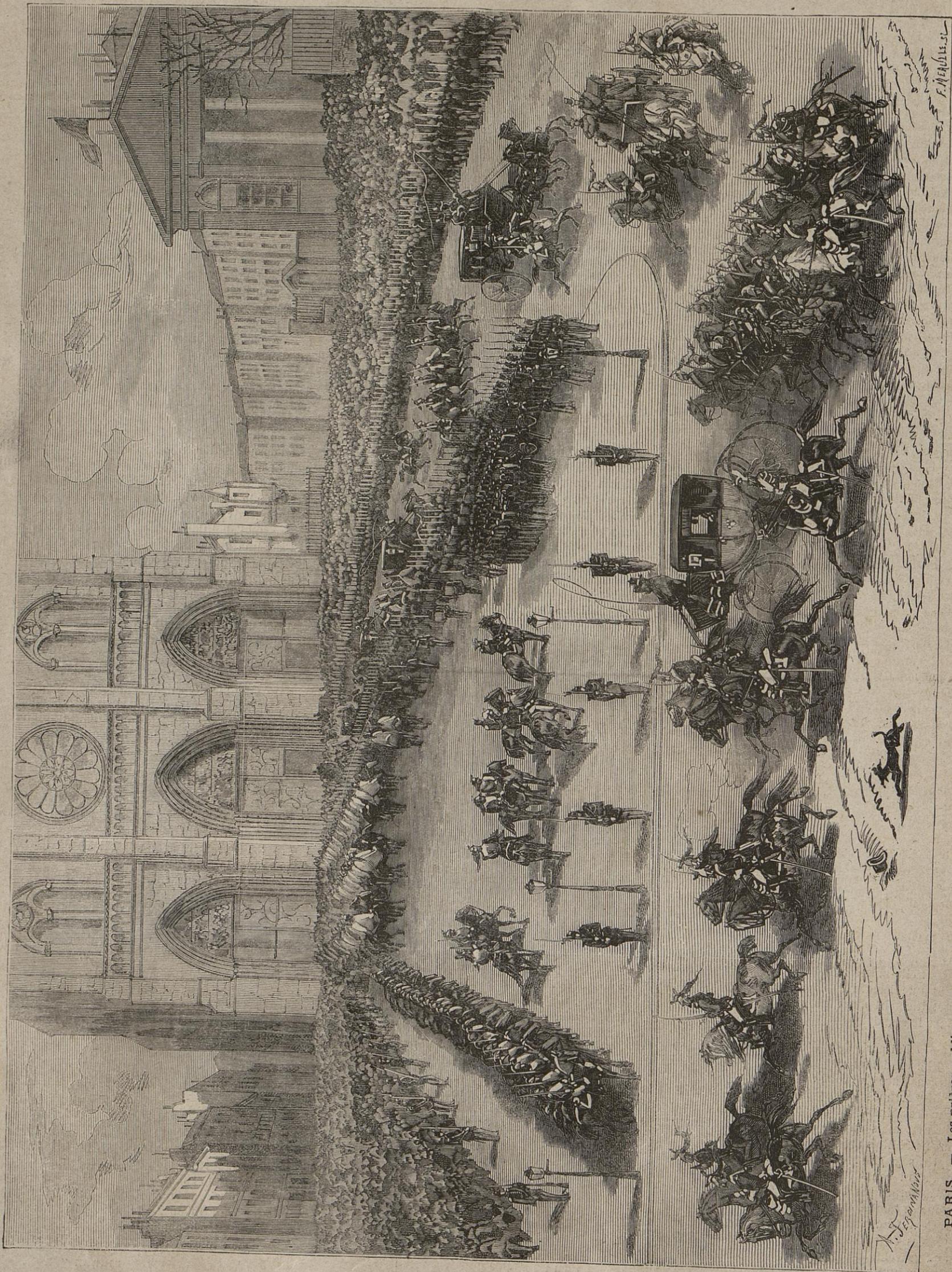
Plus les années s'accroissent, plus il se montre pressé auprès des toutes, toutes jeunes demoiselles du corps de ballet.

L'autre soir, comme il papillonnait tendrement auprès d'un rat d'opéra comptant seize ans au plus.

— Regardez-le donc, fit quelqu'un.

— Que voulez-vous, il faut que vieillesse se passe.

PIERRE VÉRON.



PARIS. — Les prières publiques pour l'ouverture des nouvelles Chambres. — Aspect de la place du Parvis Notre-Dame à la sortie des grands corps de l'État. — (Craquis de M. Diek.)

NOS

Jean
 M. Fré
 nous le
 pour col
 posait au
 l'origina
 Jeanne
 que nou
 ici. Com
 tistes qu
 sortir d
 convenu
 appelé cl
 miet est
 s'il a de
 sans, il a
 sérieux.
 ne met
 dant, c'
 incontest
 te en des
 mie com
 logie, et
 voulons
 dans ses
 conscien
 exécution
 grands n
 miet pro
 créations
 grandes
 nature;
 l'homme
 lette, qu
 muscles
 recouvre
 tements
 l'exige.
 même qu
 sait l'Ho
 la pierre
 avons v
 derniers
 te s'étai
 débris d
 mains at
 époque,
 ment un
 recouer
 glaise po
 de vérité
 tion.
 La Je
 cheval
 place de

NOS GRAVURES

Jeanne d'Arc

M. Frémiet, que nous nous honorons d'avoir pour collaborateur, exposait au dernier Salon l'originale figure de Jeanne d'Arc en prières que nous reproduisons ici. Comme tous les artistes qui cherchent à sortir du banal et du convenu, improprement appelé classique, M. Frémiet est très-discuté et s'il a de chauds partisans, il a des détracteurs sérieux. Ce que personne ne met en doute cependant, c'est la science incontestable de l'artiste en dessin, en anatomie comme en archéologie, et, ce que nous voulons voir surtout dans ses œuvres, c'est la conscience dans leur exécution. Comme les grands maîtres, M. Frémiet procède, dans ses créations, selon les grandes lois de la nature; avant de faire l'homme il fait le squelette, qu'il enveloppe de muscles d'abord, qu'il recouvre ensuite de vêtements si son sujet l'exige. On raconte même que lorsqu'il faisait l'Homme de l'âge de la pierre, que nous avons vu à l'un des derniers Salons, l'artiste s'était procuré des débris d'ossements humains attribués à cette époque, et principalement un crâne qu'il a recouvert de sa terre glaise pour donner plus de vérité à sa restitution.

La Jeanne d'Arc à cheval placée sur la place des Pyramides et



JEANNE D'ARC. — Statue tumulaire, par M. Frémiet (Salon de 1875).

qui a soulevé tant de contestations, surtout au point de vue des proportions, nous paraît avoir été étudiée avec le même soin, et, si nous ne nous trompons, M. Frémiet, en nous donnant cette même figure *exactement dans les mêmes dimensions*, mais à genoux, a voulu protester contre les critiques du public. Elle eût peut-être été trop grande debout!

A l'heure qu'il est, l'œuvre qui n'avait d'abord que l'approbation des artistes, est regardée avec faveur par ce même public qui la dénigrerait. On veut bien reconnaître que ce torse de jeune fille, sur un des gros percherons que montaient nos anciens chevaliers, ne pouvait pas être colossal; on veut bien accepter la selle du temps, qui donne forcément à l'héroïne une certaine roideur dans la pose, etc. Bref, le succès est devenu d'autant plus incontestable qu'il a été plus contesté. M. Frémiet s'est imposé.

Nous en dirons autant de la statue que nous représentons, qui, au premier abord, paraît un peu étrange, mais qu'il faut voir avec les yeux de l'archéologue et du penseur. Trop rigide, dites-vous; regardez plutôt le livret: « statue tumulaire; » c'est la rigidité voulue du tombeau. Après cela avons-nous besoin d'ajouter que nous sommes de ceux qui apprécient le plus le grand talent de notre savant statuaire?

~



ARMÉE. — Les manœuvres de nuit pour l'embarquement de la cavalerie. — (Dessin de M. Ferdinandus, d'après le croquis de M. Dick.)

Insurrection de l'Herzégovine

DE même que l'insurrection carliste, la révolte de l'Herzégovine semble devoir toucher à son terme.

Tout le monde connaît la note Andrassy, que le gouvernement autrichien a fait remettre à la Sublime-Porte.

Le sultan a signé l'iradés accordant les réformes proposées dans le projet autrichien. On sait que, parmi ces réformes, figurent : le droit d'acquérir des terres reconnues, sur le pied d'une complète égalité, aux chrétiens comme aux musulmans; l'établissement de conseils mixtes pour l'administration provinciale et la réforme de l'assiette de l'impôt.

On comprend l'émotion que cette nouvelle a causée parmi les populations de la Bosnie et de l'Herzégovine. Cette note a été communiquée aux principaux chefs des provinces soulevées, qui se sont réunis afin de délibérer sur sa teneur et d'adopter un plan de conduite. Le général autrichien Roditch, gouverneur militaire de la Dalmatie, a déployé le plus grand zèle afin d'apaiser la guerre civile, et dans ce but a déjà eu plusieurs entrevues avec Peco Pavlovitch, le célèbre chef insurgé.

Le dessin que nous publions dans le présent numéro, d'après le croquis de notre correspondant spécial, représente un aide de camp du général Roditch se rendant au camp de Peco Pavlovitch, à Sutorina, pour lui demander une nouvelle entrevue.

Les Prières publiques pour l'ouverture des nouvelles Chambres

DIMANCHE, 12 mars, ont eu lieu à Notre-Dame les prières publiques ordonnées par l'article 4^{er} de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, pour attirer les bénédictions du Ciel sur les Chambres et la France.

On a tenu à donner cette fois à la cérémonie un caractère solennel; outre les députations envoyées par tous les corps stationnés dans Paris, la place du Parvis était occupée par quatre bataillons d'infanterie, un escadron de cuirassiers et un escadron de dragons. Ces troupes étaient commandées par M. le général de Geslin, commandant la place de Paris. Dès onze heures et demie, les abords de l'église métropolitaine étaient encombrés par une foule compacte que les sergents de ville et les gardes à cheval avaient grand-peine à contenir.

A midi, la messe a commencé. Étaient présents à cette cérémonie, les ministres et hauts dignitaires de l'État, les membres de la cour de cassation, la cour d'appel, le tribunal civil, la chambre et le tribunal de commerce, et de nombreuses délégations de l'armée de Paris.

La messe a été célébrée par un des chanoines du chapitre de Notre-Dame. Son Éminence le cardinal archevêque de Paris et M^{sr} Richard, coadjuteur de Son Éminence, archevêque de Larisse, assistaient à cette cérémonie. Tout le chapitre de la métropole était présent.

A une heure et demie, la cérémonie finissait. L'aspect du Parvis Notre-Dame était des plus imposants à ce moment. Infanterie et cavalerie avaient formé la haie, présentant les armes; tambours et trompettes battaient aux champs, et les voitures des grands corps d'État passaient au grand trot, escortées et précédées d'un tourbillon de gardes à cheval, cuirassiers et dragons, tout étincelant de l'acier des casques, des sabres et des cuirasses, scène saisissante que représente notre gravure.

Les nouvelles manœuvres

Embarquement et débarquement de troupes en chemin de fer.

EN guerre, et l'expérience l'a toujours démontré, la valeur et le nombre des troupes ne suffisent pas toujours pour décider du succès. Un général en chef doit surtout veiller à la rapidité des mouvements de son armée.

« Ce n'est pas avec nos bras, mais avec nos jambes,

que Bonaparte a gagné la victoire, » disaient le soir de la bataille de Rivoli les soldats d'Augereau. Cette division, en effet, par une marche forcée de près de quarante-huit heures, avait pris en flanc l'armée autrichienne et assuré la victoire.

De nos jours, l'immense réseau de chemins de fer a donné une importance extraordinaire à la concentration rapide des troupes en temps de guerre.

L'embarquement et le débarquement des troupes en chemin de fer, principalement pendant la nuit, présentent de nombreuses difficultés, surtout quand il s'agit des chevaux et du matériel. Ces animaux hésitent devant les wagons obscurs dans lesquels on les fait entrer. Le plancher résonne sous leurs sabots; ils s'effrayent presque tous et lancent des ruades qui blessent souvent leurs voisins. Les soldats eux-mêmes ne savent comment attacher leurs montures dans les wagons. Autant de difficultés à l'heure du départ.

Aussi, pour obvier à ces inconvénients, le ministre de la guerre, qui ne néglige aucune occasion de familiariser les soldats avec les nombreuses exigences du service en campagne, vient de prescrire à tous les corps d'armée d'exécuter des manœuvres d'embarquement et de débarquement en chemin de fer pendant la nuit.

C'est à une de ces manœuvres qu'il nous a été donné dernièrement d'assister, dans la soirée, à la gare des marchandises des Batignolles. Deux escadrons du 18^e dragons, présentant un effectif de plus de 150 chevaux, s'étaient formés sur deux rangs en face des wagons-écuries. Les hommes étaient en tenue de guerre, le casque à crinière nattée, la tunique à épaulettes rouges avec ses pans retroussés, la carabine en bandoulière. Les chevaux portaient le paquetage de campagne.

Au commandement, les dragons mirent pied à terre et se débarrassèrent de leurs carabines, sabres et casques, qu'ils formèrent en faisceaux. Les chevaux furent ensuite dessellés et débridés et ne gardèrent que le simple licol. A un second commandement, l'embarquement commença. Chaque wagon reçut huit chevaux, qui furent attachés quatre par quatre, au moyen de leur licol, à des boucles fixées aux traverses de la toiture. Les hommes embarquèrent également des bottillons de paille et de foin, pour servir à la nourriture de leurs chevaux, et les déposèrent, avec la sellerie, à l'avant et à l'arrière de chaque wagon, où eux-mêmes doivent se tenir. Ce train, à raison d'un wagon pour huit chevaux, formait une suite de dix-neuf wagons, sans compter ceux réservés aux officiers et aux bagages. Le temps était magnifique et ces manœuvres s'accomplissaient à la lueur de grosses lanternes accrochées aux portes des wagons ou déposées à terre de distance en distance.

Rien de plus pittoresque que ce pêle-mêle d'hommes et de chevaux se mouvant dans une demi-obscurité piquée çà et là par les reflets de la lumière sur les casques et les armes des dragons.

Après avoir laissé quelque temps les chevaux dans les wagons, les officiers ordonnèrent le débarquement, qui eut lieu dans le même ordre que l'opération précédente. Les hommes descendirent d'abord leurs armes, puis le harnachement; les chevaux furent ensuite débarqués et placés sur deux lignes, puis enfin sellés et bridés.

Cette double opération, que le 18^e dragons exécutait pour la première fois, n'a duré en tout qu'une heure (de huit heures un quart à neuf heures un quart du soir); aucun cheval ne s'est blessé. Encore quelques manœuvres de ce genre, et nos cavaliers, familiarisés avec ce nouveau genre d'exercice, pourront s'embarquer et débarquer, eux et leurs montures, avec la plus grande promptitude et sans la moindre confusion.

Le débordement de la Seine à Bercy

DANS notre dernier numéro, nous avons déjà signalé les premières phases de la crue de la Seine, que nous espérions devoir être de courte durée.

Malheureusement, l'événement a trompé notre attente. La Seine continue encore, continue toujours à monter; au moment où nous mettons sous presse, le fleuve a déjà dépassé le niveau de la grande crue de 1872, et on ne sait encore à quelle date il pourra rester stationnaire.

Dans Paris, le malheureux quartier de Bercy est particulièrement éprouvé par l'inondation. Les eaux jau-

nâtes ont complètement envahi les abords du quai, sont emparées des bas-ponts et ont transformé des rues entières en de véritables canaux.

Toute circulation est interrompue. Les transports ne sont plus qu'à l'aide de bateaux, et c'est sur des pontons volants, périlleuses passerelles jetées çà et là, que les riverains peuvent communiquer avec leurs voisins.

La plupart des rez-de-chaussée ont été abandonnés. A chaque extrémité du quai de Bercy, de nombreux sergents de ville arrêtent les curieux et ne laissent passer que les habitants du quartier. A côté d'eux stationnent des détachements de dragons enveloppés dans leurs longs manteaux blancs.

Chaque soir, quand les vitres s'éclairent et que les barques attardées viennent par flottilles se ranger le long des murailles, avec leurs falots tremblotants, ce paysage d'inondation fait vaguement songer à quelque coin des lagunes de Venise. L'illusion serait même complète, si l'on n'entendait sans cesse le lourd clapement du fleuve qui s'engouffre comme un torrent sous les arches des ponts.

La transmission des pouvoirs

C'EST dans le salon Louis XIV que s'est accomplie, avec une grande solennité, l'acte qui a mis fin à l'existence de l'Assemblée nationale et définitivement constitué les pouvoirs établis par la Constitution du 25 février 1875.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, accompagné de tous les membres du bureau de l'Assemblée nationale et des membres de la commission de permanence, s'y était d'abord rendu. Sur son ordre, les bureaux provisoires du Sénat et de la Chambre des députés, ainsi que le conseil des ministres furent introduits.

Par la porte de droite, on vit entrer M. Raspail, président d'âge de la Chambre des députés, portant fièrement ses quatre-vingt-deux ans, suivi de six secrétaires, dont l'aîné a vingt-neuf ans et le plus jeune vingt-cinq. En même temps M. Gauthier de Rumilly entra par la porte de gauche, aussi droit et aussi vert que M. Raspail. Mais les secrétaires qui l'accompagnaient avaient, par la volonté même de la loi, dépassé la quarantaine.

Aussitôt après, M. le duc d'Audiffret-Pasquier prit la parole et, d'une voix nette et haute, prononça l'allocution si grandement patriotique, que tout le monde connaît aujourd'hui. A diverses reprises les applaudissements éclatèrent vifs et spontanés.

M. Gauthier de Rumilly répondit en quelques mots qui ne furent pas moins bien accueillis. Puis M. Dufaure, comme vice-président du conseil des ministres, déclara, au nom de M. le maréchal de Mac-Mahon, être chargé de recevoir le pouvoir exécutif qui lui est confié par la Constitution. Les quelques paroles de M. le garde des sceaux, dites avec une énergie très-remarquable, produisirent sur tout le monde une sérieuse impression.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier déclara ensuite que les bureaux des Chambres nouvelles étant constitués, les pouvoirs de l'Assemblée nationale étaient épuisés.

Le gouvernement de l'Assemblée nationale avait vécu. Le gouvernement de la République constitutionnelle commençait.

Naufrage du sloop « les Trois-Anges »

LE brouillard et les courants sont deux terribles ennemis des marins qui se trouvent engagés, près de terre, dans les mers étroites. La moindre erreur d'estime, la plus légère faute de calcul devient fatale au navire, qui ne peut relever ni feu ni côte : c'est le naufrage qui l'attend.

Tel vient d'être le sort du sloop *les Trois-Anges*, de Perros, commandé par le capitaine Le Brozé. Le vent soufflait en bourrasque, le brouillard était d'une intensité rare, la marée et les courants portaient à terre : il s'est vu jeter à deux kilomètres du port de Boulogne, sur les rochers du Moulin-Wibert, sur l'inhospitalière côte de Fer. Heureusement, le sauvetage put s'effectuer sans que l'on ait eu à regretter une seule mort; capitaine et équipage ont reçu, par les soins de la Société humaine, les secours les plus intelligents et les plus dévoués.

« Rosita, » opéra-comique

Angers, 28 février 1876.

Monsieur le Directeur, il y a eu jeudi dernier, au grand théâtre d'Angers, une véritable solennité. M. Émile Marck, le directeur, qui a su, par son rare talent de comédien, par l'impulsion qu'il a imprimée à notre théâtre et par son caractère, se concilier les sympathies de la population entière, nous avait conviés à la première représentation de *Rosita*, opéra-comique en deux actes, dû à la collaboration de deux auteurs alsaciens, MM. Longchamp pour les paroles et Edmond Weber pour la musique.

M. Marck avait reçu cet ouvrage en 1870, alors qu'il dirigeait le théâtre de Strasbourg, sa ville natale, et n'avait pas oublié la parole qu'il avait donnée à ses compatriotes, dont la guerre était venue briser toutes les espérances.

Rosita a été accueillie par le public d'Angers avec un véritable enthousiasme. Cette œuvre renferme des beautés musicales de premier ordre et dénote un compositeur du plus grand mérite.

La pièce a été remarquablement interprétée par tous les artistes, notamment par MM. Leroy, Diepdalle, Degrave, ainsi que M^{mes} Papin et Mascart.

Le croquis que je vous adresse, dû à l'obligeance de M. Dauban, conservateur du musée d'Angers, membre correspondant de l'Institut, représente la scène finale du premier acte, mise en scène par M. Marck avec un goût et une vérité irréprochables.

Veuillez agréer, etc.

L. MANNOURY.

COURRIER DU PALAIS

Les accusés et leur situation. — Une scène émouvante — La mère réparait toujours. — Les discussions médicales. Les expertises chimiques. — Toute la chimie en mouvement. — Les renseignements pleuvent. — Les poudres. — Les incidents gais. — Le système de la défense. — Les quatre défenseurs. — Le dénoûment.

Périgueux, le 13 mars 1876.

Au moment où je commence ce Courrier, M. le président de Foreade prononce son résumé; donc le débat va finir et probablement je pourrai, par un télégramme, avant que le *Monde illustré* soit mis sous presse, vous adresser le sens du verdict.

Au début, dès le commencement, dès l'interrogatoire, au cours des témoignages, la question s'est posée ainsi : le fils peut se défendre en accusant sa mère et le domestique; la mère peut rejeter le crime sur son fils et sur Issier; Issier enfin, n'a qu'une chance de salut, c'est de chercher à prouver la culpabilité du fils et de la mère, ligés contre lui, a-t-il dit, avec tout le village pour se sauver en le perdant.

Heureusement, aux horreurs de cette lugubre histoire qui, peut-être, n'est imputable qu'à la fatalité, nous n'avons pas eu à ajouter ce tableau écœurant. Chacun des accusés s'est défendu sans accuser personne; si chacun d'eux, pendant l'instruction, avait été entraîné, non pas à accuser directement, mais à admettre la culpabilité des autres et à rapporter quelques circonstances plus ou moins significatives tendant à l'établir aux yeux du magistrat instructeur, c'est qu'alors ils étaient au secret, ils étaient affaiblis au moral comme au physique par un rigoureux emprisonnement, mal conseillés par la solitude; c'est ainsi du moins qu'ils ont expliqué les déclarations qu'ils rétractent aujourd'hui; d'ailleurs, ils affirment que le juge d'instruction leur avait affirmé, à chacun d'eux, que le crime était certain d'être prouvé.

Cette instruction a été du reste vivement critiquée dans les plaidoiries des défenseurs.

Quant à la mère, ses demi-aveux, car elle n'avait rien précisé, avaient été le dénoûment d'une scène des plus émouvantes dont le cabinet du juge d'instruction a été le théâtre.

« Tu sais bien, ma mère, que je suis innocent. Oui, disait Garrigue avec désespoir, si tu as commis le crime, dis-le et ne me laisse pas gémir en prison! »

C'est le fils qui parle ainsi et qui se roule aux genoux de la veuve Garrigue. Et alors cette vieille femme, sèche d'esprit comme de corps, se sent galvaniser par cet appel au plus puissant sentiment de la nature; elle est mère, et ses premiers mots sont : « Tout mon sang pour mon fils, tout mon sang pour toi! Oui, c'est vrai, je suis coupable, je suis seule coupable; mon fils n'y est pour rien. Laissez-le libre, je vous en supplie : c'est moi qui ai tout fait! »

Et c'est elle, à son tour, qui se traîne aux pieds du juge d'instruction pour obtenir qu'on la croie coupable.

Il y a eu dans ce procès, il faut bien le dire, d'étranges exagérations, et les témoins ont, au moins, bien atténué le sens de leurs dépositions.

Le grand incident, le vif du débat, c'est la discussion scientifique, la lutte des experts contre les savants appelés par la défense. C'est un spectacle qui n'est nouveau ni pour nous ni pour personne, mais qui offre toujours néanmoins le même et puissant intérêt. Qui ne se rappelle les brillants tournois soutenus dans l'affaire Lafarge, dans l'affaire Lacoste, dans l'affaire Bocarmé, dans l'affaire Lapommerais et dans vingt autres procès d'empoisonnement? Sur les onze audiences qu'a occupées l'affaire Armand, cinq au moins ont été consacrées à élucider la *commotion* et ses effets, à décider combien, une corde d'une certaine longueur étant donnée, on peut imaginer d'espèces de nœuds.

Ne croyez pas que je veuille exprimer un reproche ou formuler un blâme; rien n'est puéril, rien n'est inutile quand il s'agit d'arriver à la découverte de la vérité, et surtout d'acquitter un innocent.

Les experts ont fabriqué de la poudre de Vienne, le docteur Gadaud a fait de la poudre de Vienne, un pharmacien de Périgueux a fait de la poudre de Vienne, qu'il a donnée au défenseur de la veuve Garrigue; le docteur Garrigue avait un flacon de poudre de Vienne, qu'il a confié à M^e Darnal, son défenseur; un pharmacien de Créteil a envoyé de la poudre de Vienne, par lui fabriquée *ad hoc*, à M^e Demange, l'avocat de Garrigue, et la poste, comme cela arrive toujours, a versé chaque matin, comme d'une cornue d'abondance, à tous les avocats de cette affaire, au président des assises, au procureur général, et très-probablement aux experts, un flot, une cataracte de lettres qui ont convergé de tous points de la France — et même de l'Europe — vers la cour d'assises de Périgueux, lettres de savants, lettres de médecins, de pharmaciens, de chimistes amateurs, qui promettent de la poudre de Vienne, qui offrent de la poudre de Vienne, qui discutent la poudre de Vienne, et tout cela avec une ardeur bien faite pour exciter notre admiration.

M^e Reynard résumait avec beaucoup de perspicacité les résultats de cette lutte : autant de poudres, autant de constatations différentes; donc... donc, si la théorie est absolue, il n'en est pas de même de la pratique. Il est certain que ces poudres étant laissées au contact de l'air, l'une était restée sèche et pulvérulente, que l'autre était en grumeaux, que l'autre était devenue pâte, que l'autre était liquide... Que faire?

Si vous saviez à quel point de pareils procès — et aussi un peu l'exil — vous jettent du noir dans l'âme! Il y a eu dans ce procès des épisodes assez gais, tel que celui de ce témoin à qui on demandait :

— Vous avez demandé cette demoiselle en mariage? et qui répondait : — Non, monsieur, au contraire.

Eh bien! je ne me suis pas senti le courage de les requérir, je n'ai jamais pu examiner ce procès que par son côté sinistre.

Vous pensez bien, cependant, que je n'ai pas la prétention de vous faire ici un compte rendu d'une affaire qui, pour être élucidée, a eu besoin d'une procédure de quinze mois, d'un acte d'accusation formant la moitié d'un volume et de dix audiences de cour d'assises. Il faut arriver au dénoûment et je n'ai plus à vous parler que de la défense. Elle a été des plus vigoureuses et des plus habiles. L'accusation disait, de par la science qui a observé les symptômes de la maladie, qui à l'autopsie, a constaté les lésions des organes, qui enfin, a analysé chimiquement ces organes, il y a eu évidemment empoisonnement par l'arsenic.

La défense a répondu : Soit! Mais cette intoxication peut faire l'objet de trois hypothèses : Un crime, un accident, un suicide; pourquoi conclure au crime? Si vous avez des témoins qui rapportent des propos menaçants tenus par les accusés, vous avez des témoins qui ont entendu le père Garrigue dire et répéter qu'il

se détruirait, et qu'il donnerait plus d'embarras à sa famille après sa mort que pendant sa vie. En outre, les hommes de science vous ont dit que quand un homme absorbe de l'arsenic à doses répétées, il se produit un phénomène qu'on appelle l'*emmagasinement*; l'arsenic s'emmagine dans le corps, et s'il y a cessation brusque de l'ingestion, elle produit tous les symptômes et aussi tous les effets de l'intoxication. Or, Garrigue, pour se guérir d'un eczéma, prenait depuis longtemps des solutions d'arsenic; a-t-il un jour mal mesuré sa dose, ou a-t-il cessé tout à coup son traitement?

M^e Demange a fait pour le docteur une plaidoirie vraiment digne de l'importance de cette cause; il s'est attaché à étudier l'homme et à démontrer par son caractère et ses antécédents l'impossibilité absolue d'un crime. La péroraison du défenseur, surtout, a causé une émotion profonde et certainement une profonde impression sur le jury. M^e Raynaud, le défenseur de la veuve, a accompli avec un talent consommé la tâche si difficile de chercher ses preuves dans la logique des faits, et il a su en faire oublier l'aridité. M^e Millet-Lacombe, qui n'avait plus, comme il l'a dit, grand'chose à faire pour Issier, a complété sa défense.

Puis, M^e Darval, au nom de la jeune femme du médecin, est venu faire un appel à la justice dans des termes si touchants, que les larmes ont coulé de tous les yeux.

Vous savez déjà, sans doute, que le docteur Garrigue a été acquitté; la veuve Garrigue seule a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Si vous le voulez bien, la prochaine fois nous parlerons d'autre chose.

PETIT-JEAN.

LA PUPILLE

(Suite et fin)

Le comte resta quelques instants sans parler. Une pâleur légère se répandit sur ses traits. Cyprienne, honteuse et tremblante, le regardait à la dérobée, en cherchant anxieusement à lire sur son visage ce qui se passait en lui.

Enfin Lionel fit un pas vers elle.

— Eh! quoi! lui dit-il; vous! vous encore! vous avez porté mes folies; mais je ne le souffrirai pas.

— J'ai voulu garder le château, mon tuteur, voilà tout, dit Cyprienne d'une voix humble et comme si elle eût à se défendre d'une mauvaise action.

— Non, je ne puis accepter... je n'accepterai pas.

— Je vous en supplie; jamais vous ne m'aurez causé autant de joie. Ce matin, je me suis permis d'invoquer le souvenir de votre mère; je l'invoque encore; soyez certain qu'elle m'approuve, mon tuteur, et que c'est elle, elle seule, qui m'a suggéré l'idée de vous rendre ce léger service. Acceptez et je serai heureuse, oh! bien heureuse de retourner à Nantes.

— Au couvent? mais non.

— Dès ce soir, je le veux à présent.

— Que dites-vous?

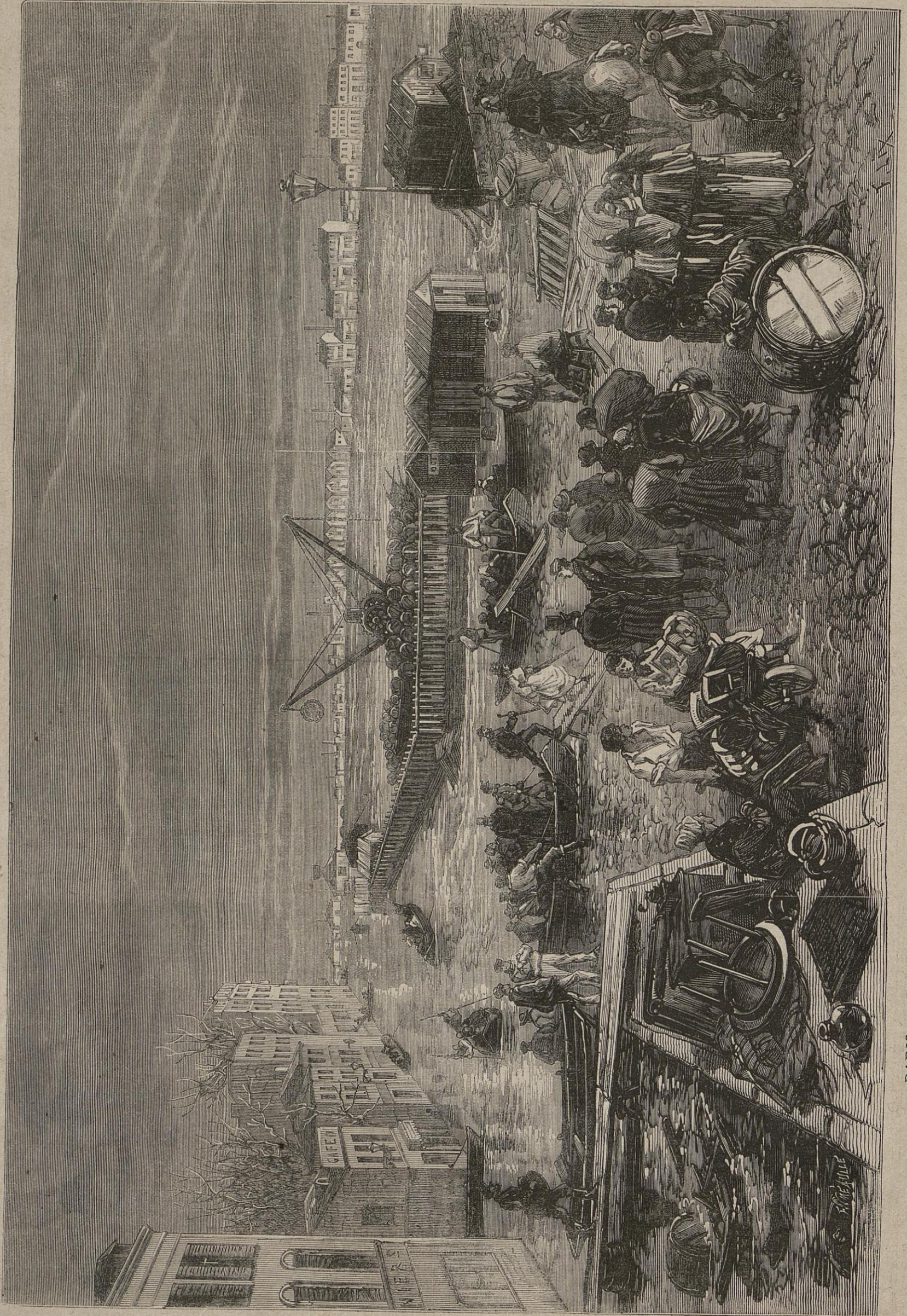
— La vérité; j'ai réfléchi beaucoup depuis quelques heures. Ne me contrecarrez pas, mon tuteur, et consentez à me laisser partir; j'irai là-bas apprendre aux autres ce que j'y ai appris moi-même.

Lionel, au comble de la surprise, écoutait sans comprendre; il ne pouvait, d'ailleurs, soupçonner le sublime dévouement de Cyprienne, qui, croyant lui avoir fait le sacrifice de toute sa fortune, et se voyant sans dot, préférait la triste vie de sous-maitresse au triste rôle d'une jeune fille pauvre innocente.

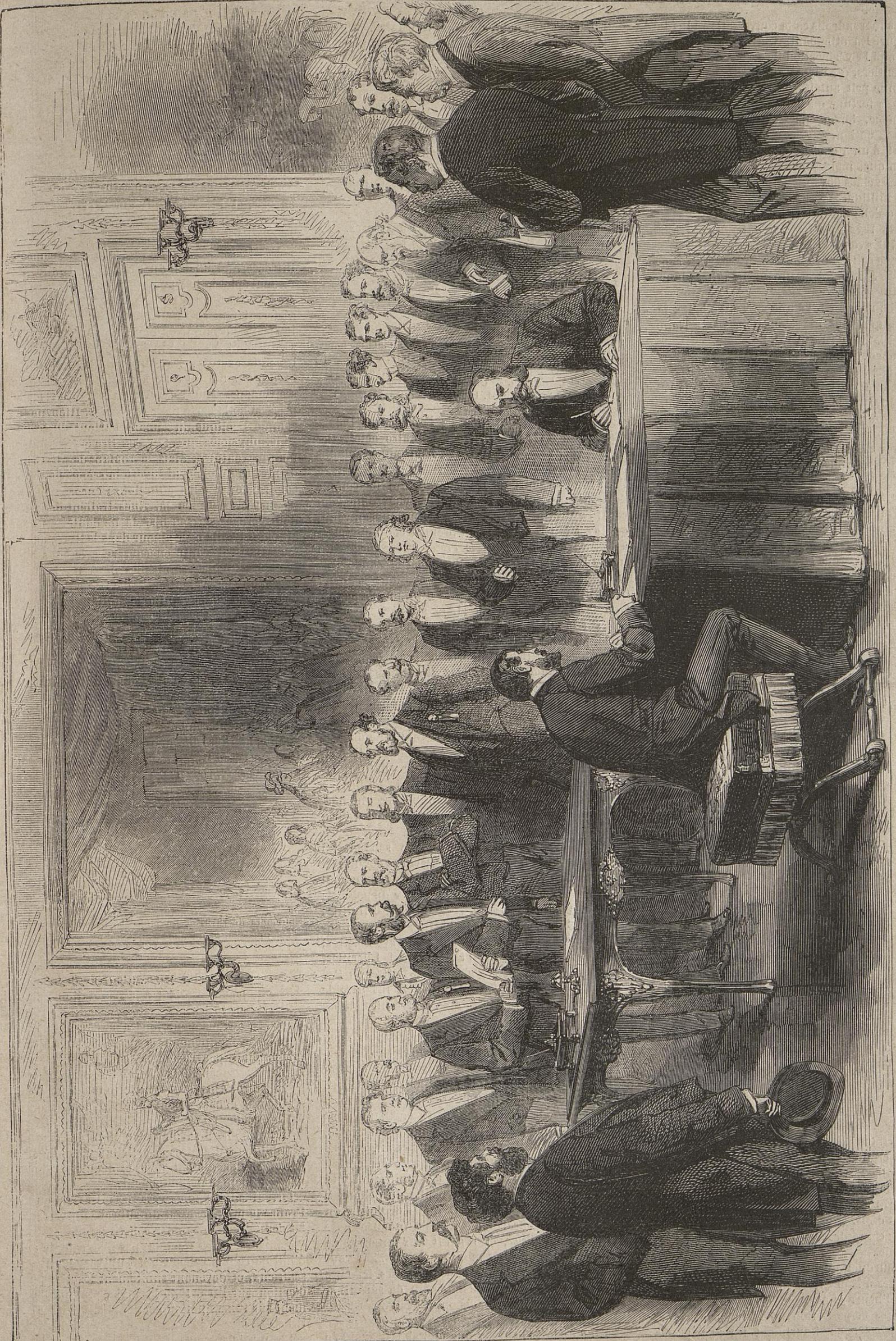
— Cyprienne, s'écria-t-il, vos paroles m'anéantissent; je n'en comprends ni le but ni la portée; je n'y vois qu'une chose : c'est que vous voulez quitter Blangy, Blangy qui vous appartient désormais plus qu'à moi, et que je ne puis le vouloir.

— Pardon, mon cousin, votre mission est terminée, et je suis majeure.

— Mais c'est de la folie. Jeune, charmante, bonne, belle et riche comme vous l'êtes encore... Non, je ne le souffrirai pas, je vous le répète.



PARIS. — Inondation de la Seine. — Aspect du quai de Bercy, vue prise en avant du port. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Diez.)



De Renneville. Lacave-Laplaigne.

Mariel. Ricard. D'Audiffret-Pasquier. Blin de Bourdon. De Kerdrel. Voisin. Toupet des Vignes. Martin des Pallières. E. Picard. Secrétaires provisoires de la Chambre des Députés. Raspail. Léon Say.

Dufaure. Wallon.

VERSAILLES. — La transmission des pouvoirs dans le salon Louis XIV, au palais de Versailles. — (Dessin de M. Gustave Janet, d'après le croquis de M. R. Fenwick.)

Un tremblement imperceptible agita tout le corps de Cyprienne.

— Nous reprendrons cette conversation plus tard, mon tuteur. En attendant, voulez-vous bien achever avec moi la vérification de mes comptes ?

— Volontiers, dit Lionel.

Cyprienne prit autant de soin à examiner alors l'état de sa fortune qu'elle en avait apporté peu, le matin même, lorsqu'elle avait feint d'y attacher toute son attention.

Au bout d'un quart d'heure, elle avait acquis la conviction que, malgré le sacrifice fait pour sauver Blangy des griffes des huissiers, il lui restait encore plus d'un million.

La joie qu'elle en éprouva fut immense.

Lionel la regardait avec une tendresse infinie, sans oser lui avouer ce qui se passait en lui.

L'idée que cette adorable créature pouvait songer à se confiner dans un cloître vint l'agiter de nouveau.

— Cyprienne, reprit-il d'une voix suppliante, promettez-moi que vous ne retournerez pas à Nantes.

M^{lle} de Blangy n'en avait nulle envie.

— A une condition néanmoins, dit-elle.

— Laquelle ?

— C'est que vous laissez les choses dans l'état où elles sont, sans jamais me rappeler la façon dont le château vous a été rendu

— Cyprienne !

— Je vous en supplie, mon cousin, ma fortune n'est-elle pas à vous, n'êtes-vous pas presque... mon... frère?...

Ce mot glaça Lionel.

Il était l'antipode de ses pensées.

— Et maintenant, vous pouvez partir.

— Partir ?

— Ne retournez-vous pas à Paris ?

L'arrivée de Jean interrompit cet entretien.

— L'adversaire de M. le comte a pu se faire transporter à l'auberge du *Soleil d'or*, dit-il, je suis allé chercher un médecin. L'épée de M. le comte a glissé sur une côte, et le major sera sur pied dans trois jours.

— Merci, Jean; laissez-nous.

— Que monsieur le comte me pardonne, mais j'ai encore quelque chose à lui dire, ainsi qu'à mademoiselle.

— Parle.

— M^e Leprevost vient de franchir la grille du château, et il sera ici dans quelques instants.

— Le notaire!... fit à part lui Lionel. Eh bien! ajouta-t-il en s'adressant au vieux Vendéen, va à sa rencontre et amène-le-nous.

Jean sortit.

En quelques secondes, la résolution de M. de Blangy fut prise. Arrêté d'abord par la fortune de Cyprienne, il se dit que son passé répondait assez de la délicatesse de ses sentiments pour que la moindre pensée fâcheuse, à ce sujet, ne pût se glisser dans l'esprit de la jeune fille, et, s'étant mis à ses pieds, en l'embrassant d'un regard tendre :

— Cyprienne, lui dit-il, vous êtes la créature la plus parfaite que j'aie rencontrée dans ma vie; votre cœur et votre âme égalent votre beauté. Vous m'avez fait vivre un an en un jour, vous m'avez éclairé, ébloui, sauvé... Cyprienne, ce matin, j'ai failli devenir un Bartholo, mais je vous laissais pourtant libre dans le choix d'un mari; Rosine, je vous aime... le notaire est là... Voulez-vous être ma femme ?

L'émotion du plus complet des bonheurs empêchait M^{lle} de Blangy de répondre.

— Prononcez sur mon sort, continua Lionel; que par vous Bartholo devienne Almaviva. Vous n'aurez jamais à craindre Suzanne.

— Ni Clotilde?...

— Oh! je le jure, fit le comte en déchirant la lettre de la marquise.

— Je vous crois.

— Et vous consentez ?

— Avec joie.

— Mais pourquoi, tout à l'heure encore, vouliez-vous retourner à Nantes ?

— Tout à l'heure je me croyais pauvre.

— Vous êtes la perfection même! s'écria Lionel avec enthousiasme, en imprimant un long baiser sur le front de M^{lle} de Blangy.

— M^e Leprevost! fit Jean en rentrant annoncer le notaire.

Lionel se leva pour aller à sa rencontre.

Un cabriolet traversant l'avenue de son parc et se dirigeant vers la grille attira ses regards.

C'était celui des huissiers, qui emportait Simonin et Cornu vers Parthenay.

Un mois après, il y avait un heureux ménage de plus en France, et un bon mari campagnard qui jurait de ne jamais quitter la Bretagne.

Nous raconterons peut-être quelque jour la façon dont ce serment fut tenu par le comte de Blangy.

FIN

LÉOPOLD STAPLEAUX.

THÉÂTRES

PALAISS-ROYAL : *Poste restante*, comédie-vaudeville en quatre actes, par MM. Delacour et Hennequin. — GYMNASÉ : *L'Oncle aux espérances*, comédie en trois actes, par MM. Delacour et Hennequin. — CLUNY : *Lord Harrington*, comédie en cinq actes, par M. Henry Crisafulli.

RENOUVELLEMENT de l'affiche du Palais-Royal : *Poste restante*, quatre actes. Des deux auteurs, — car il n'en faut pas moins de deux pour ces facéties prolongées, — l'un, M. Delacour, est un vétéran, qui ne compte déjà plus ses victoires et conquêtes, chevronné, décoré; l'autre, M. Hennequin, est un nouveau venu, qui s'est fait remarquer du premier coup et mettre à l'ordre du jour pour le *Procès Veauradieux*, un succès inouï dans les fastes du moderne Vaudeville. On était donc en droit de fonder sur tous les deux de légitimes espérances. A vrai dire, on n'a pas été trop désillusionné; on a ri, et si j'ai à discuter, c'est sur la qualité du rire uniquement. La donnée de la pièce est plaisante; la mise en œuvre, seule, est confuse. Un Belge a appris, je ne sais comment, qu'un héritage de quatre cent mille francs attendait à la poste restante de Neuilly un jeune niais du nom de Pomaré. Il fait le voyage de Paris avec sa fille, tout exprès pour la marier avec cet héritier sans le savoir. Dans ce but, il s'embusque dans le susdit bureau de poste, il s'y installe, il n'en démarre pas. Ce Belge, étudié sur nature par M. Hennequin, qui est lui-même d'origine bruxelloise, à ce qu'on m'a dit, est rendu avec une fidélité amusante par Brasseur, — ce qui le sort un peu de ses Marseillais et de ses Brésiliens.

Malheureusement, le sujet tourne souvent au fantastique et à l'impossible. Le Belge se déguise en maître d'hôtel pour suivre les pas de Pomaré; il l'extirpe d'un salon de famille à la force du poignet; il le traîne chez un notaire. Tout cela est inutile; Pomaré lui échappe avec son héritage, et court encore. — *Poste restante* fera quelques bonnes recettes; on voudra voir Brasseur, et puis aussi L'héritier, Hyacinthe, Ravel, car Ravel vient de rentrer au Palais-Royal. Comme il a eu raison! Il est inséparable de l'histoire de ce théâtre, où il a créé un nombre incalculable de rôles.

Le Gymnase se fait mélancolique. Depuis deux ans, il n'a pas mis la main sur un gros succès. Dumas fils l'a quitté; Émile Augier le boude; Sardou ne lui a donné qu'une pièce ordinaire. Pourtant, M. Montigny essaie de tenir bon; lui, si inaccessible autrefois, il est devenu accueillant pour M. Cadol, pour M. Denayrouse, pour M. de Najac, pour M. Louis Leroy, pour tous ceux enfin, connus ou inconnus, qui se font annoncer avec l'intention d'essayer son mât de cocagne. Il a fait plus; lui, qui ne prêtait jamais l'oreille aux bruits du dehors, il s'est laissé raconter, lui aussi, que son voisin du Vaudeville avait encaissé des recettes inusitées avec le *Procès Veauradieux*, et il a dit aux auteurs, en souriant sous ses grosses moustaches : « Mais vous savez bien, chers enfants, que vous êtes ici chez vous! » Et il a mis immédiatement en répétition *L'Oncle aux espérances*. Jamais on n'avait vu un directeur si bon enfant.

A-t-il été plus heureux que le Palais-Royal? Je n'oserais l'affirmer. Au moins, il y a dans *Poste res-*

tante un point de départ nouveau; dans *L'Oncle aux espérances*, il n'y a qu'un sujet rebattu, qui remonte à *L'Habitant de la Guadeloupe*, et qui, l'an dernier, avait été traité encore, sur le même théâtre, par M. Gustave Nadaud. Moins farouche que M. Clairville, M. Nadaud, je le parie, n'intentera pas de procès à ses imitateurs. — L'oncle Moulineau se laisse dorloter par ses héritiers en faisant miroiter à leurs yeux les *espérances* dont il est l'objet, c'est-à-dire une petite fortune qui ne vaut pas les ennuis et les dégoûts dont il les abreuve. Aussi finissent-ils par le planter là, lui et ses espérances. Acteurs : Landrol, Frédéric Achard, M^{lle} Legault. Je serais surpris, et M. Montigny aussi, si *L'Oncle aux espérances* atteignait au chiffre de représentations de la *Fille de Madame Angot*.

Lord Harrington, malgré le titre de comédie que lui décerne l'affiche du théâtre de Cluny, est un drame éploré, tellement éploré, que je ne vois que *Miss Multon* qui puisse lui être comparé. Oh! l'Angleterre! Qui se serait douté qu'elle poussât à une telle consommation de mouchoirs? Encore si M. Crisafulli était Anglais! mais c'est un de nos Parisiens les plus exercés, les plus subtils, les plus ingénieux. On me dit qu'il a extrait sa pièce d'un de ses romans. Tout s'explique alors. M. Cadol avait procédé de la sorte pour la *Famille*. Rien ne trompe comme l'optique du roman, surtout du roman intime, physiologique. On s'en tire encore avec le roman d'aventures. Mais le roman de M. Crisafulli, d'après ce que j'en ai jugé à la scène, ne porte que sur trois ou quatre situations; encore ne sont-elles pas neuves, loin de là. Elles traitent de la rivalité d'un père et de son fils. Je ne doute pas que tout ait été travaillé avec amour dans le livre; aussi l'auteur aura-t-il voulu en conserver le plus possible. Mais les nuances multiples dont un lecteur peut s'accommoder volontiers, deviennent un fardeau pour un spectateur qui a l'habitude de comprendre vite, de deviner et d'être mené grand train.

Selon l'habitude que les théâtres ont aujourd'hui d'engager des *étoiles* au fur et à mesure de leurs besoins, la direction de Cluny est allé chercher M^{lle} Périga et M. Paul Deshayes. On loue un premier rôle pour une pièce, de la même façon qu'on loue un habit noir pour une soirée. On écrit à un bureau de placement: Envoyez-moi tel jour une femme adultère ou une mère coupable. M. Paul Deshayes et M^{lle} Périga ont fait écouter et même applaudir *Lord Harrington*.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

Souvenirs de 1848. — Le club des lettres et des arts. — Un musicien et un abbé candidats à l'Assemblée constituante.

HALÉVY, l'illustre auteur de *la Juive*, s'était porté candidat à la députation nationale, en 1848!...

Nous pourrions abandonner ici le lecteur à son étonnement et passer à un autre sujet (s'il en était, par ce temps de disette musicale que nous traversons). Mais cela ne ferait ni son compte, ni le nôtre. Un point d'histoire aussi piquant, et, d'ailleurs, généralement ignoré, demande quelques éclaircissements.

Il faut d'abord savoir qu'en 1848, les cinq petites républiques littéraires et artistiques, fondées par le baron Taylor, étaient déjà, et depuis plusieurs années, en plein fonctionnement.

Or, il advint que, vers la mi-avril, on fit en France le premier essai du suffrage universel, à l'effet d'élire une Assemblée constituante.

Peut-être ne se rend-on pas bien compte aujourd'hui de ce que cet adjectif « universel, » jusque-là séditieux, et devenant subitement légal, a pu avoir d'action sur l'esprit de la foule, plus particulièrement sur l'imagination excitable et vibrante des artistes.

Les musiciens notamment, eux qui ont les nerfs tendus comme des cordes de piano, se jetteraient dans

le courant des idées du moment... Mais n'avez point de crainte; nous ne céderons pas au même entraînement en racontant une histoire qui les concerne; et si nous sommes obligé d'emprunter plusieurs mots au vocabulaire de la politique, nous ne perdrons pas de vue pour cela que la musique doit rester la dominante de cette chronique.

Voilà donc qu'au printemps de 1848 on vit se réunir, dans la salle Bonne-Nouvelle et sous la présidence du baron Taylor, les cinq comités directeurs des sociétés des musiciens; — des gens de lettres; — des peintres, sculpteurs et architectes; — des auteurs et compositeurs dramatiques; — et des artistes dramatiques.

Le but poursuivi était la formation d'un « Club des lettres et des arts, » comprenant les cinq sociétés déjà affiliées les unes aux autres, plus l'Association des artistes industriels qu'on pourrait s'adjoindre. Une fois constitué, le club désignerait six candidats (un par société), qui seraient recommandés aux électeurs du département de la Seine.

La proposition, rédigée par M. Anicet-Bourgeois, et appuyée éloquemment par MM. Victor Hugo, Lireux et Bureau, fut adoptée.

En conséquence, la Société des artistes musiciens, ainsi que les cinq autres, eut à délibérer sur le choix de son candidat. Parmi les noms proposés, celui d'Halévy fut tout d'abord accueilli avec une extrême faveur. La haute intelligence, les connaissances variées de l'auteur de *la Juive*, et par-dessus tout peut-être le don de la parole qu'il possédait étaient autant de recommandations auprès de ses confrères.

Pourtant il eut des compétiteurs : Alexandre Boucher, le doyen des violonistes français, puis... un autre concurrent que nous nommerons plus loin, voulant réserver une surprise au lecteur.

Alexandre Boucher était très-vieux. Déjà, au commencement du siècle, il avait été célèbre, autant par son talent de virtuose que par sa ressemblance prodigieuse, improbable, absolue avec le premier Consul. Il est mort, il y a quelques années, presque centenaire, et en pleine santé, à cela près que, sur les derniers temps de sa vie, il se donnait comme l'auteur, jusque là ignoré, de *la Marseillaise*.

Rien ne l'empêchait de faire cette révélation stupéfiante en 1848. C'en était même le moment utile. Mais il préféra attendre que l'empire fût restauré, et qu'ainsi *la Marseillaise* eût sensiblement perdu de son actualité.

Enfin, Alexandre Boucher posa sa candidature devant l'assemblée générale des artistes musiciens. Il eut une minute de succès lorsqu'il déclara qu'il était républicain « depuis la prise de la Bastille, » à laquelle il avait assisté, et que c'était par prudence vulgaire que depuis soixante ans il avait tenu ses sentiments cachés.

Puis Halévy monta à la tribune.

Il parla comme un sage, comme un philosophe, et aussi comme un artiste. Après avoir développé cette thèse que la musique est un élément civilisateur, que sa prospérité, ainsi que celle des autres arts, est intimement liée à la grandeur de la patrie, il prit des conclusions motivées sur le Conservatoire et les théâtres.

« Les théâtres subventionnés, dit-il, doivent rester entre les mains de la République : ce sont des musées; il ne faut pas qu'ils soient l'objet d'une spéculation, honorable sans doute, mais dangereuse quelquefois pour l'entrepreneur, quelquefois aussi pour l'art et pour les artistes... Quant aux théâtres qu'on nomme secondaires, je demanderais pour eux la plus grande liberté... Il est bon aussi, il est noble que des représentations gratuites appellent tous les citoyens à l'enseignement du théâtre, ainsi que le gouvernement provisoire en a déjà pris l'honorable initiative. »

Ensuite ce fut le plus imprévu des candidats qui vint solliciter les suffrages de l'assemblée. Il s'appelait l'abbé Deguerry, et il était alors curé de Saint-Eustache, en attendant d'être chargé d'administrer la paroisse de la Madeleine.

L'abbé Deguerry, arrivé tard à la réunion, prononça son discours sans savoir qui il avait pour concurrent. Ce n'est qu'après être descendu de la tribune qu'il apprit qu'Halévy était sur les rangs avec lui.

Alors eut lieu entre les deux candidats une sorte d'assaut de courtoisie, dont la *Gazette musicale*, qui nous a gardé le compte rendu analytique de la séance, va nous retracer les péripéties :

« A Dieu ne plaise, s'écrie M. le curé de Saint-Eustache, qu'il entre dans ma pensée de prendre la place d'un artiste tel que M. Halévy, que ses œuvres recommandent si puissamment, dont le nom est une des gloires de la France, et que je serais le premier à désigner par mon vote ! »

Sur quoi Halévy se lève et prononce ces paroles :

« Je suis d'autant plus touché des sentiments que vient d'exprimer M. l'abbé Deguerry, que si tous deux nous adorons le même Dieu, nous ne suivons pas le même culte, et que c'est une manifestation nouvelle de la grande fraternité proclamée par la République de février. »

« Impossible (ajoute la *Gazette*) de décrire l'enthousiasme qui éclate en ce moment, et qui s'accroît encore, lorsqu'on voit le prêtre chrétien et le fils d'Israël s'embrasser cordialement. »

Tous ces faits portent bien le millésime de 1848. Ils n'en paraîtront que plus singuliers à ceux qui n'ont pas vécu au temps où la fraternité, démodée depuis, était un sentiment qu'on affichait à tout propos, plus particulièrement dans les lieux publics.

Après l'émouvante scène de l'accolade, on passa au vote, et Halévy obtint 186 voix sur 278 suffrages exprimés.

Un travail analogue se fit au sein des autres associations artistiques. M. Victor Hugo fut candidat des auteurs et compositeurs; — les gens de lettres choisirent M. Alphonse Esquiros; — les artistes dramatiques, M. Michelot; — les peintres, M. Delestre; — les artistes industriels, M. Jules Rozier, décorateur.

Il restait au peuple de Paris à ratifier ces choix faits en famille.

Mais les Parisiens aiment la musique, quoi qu'on en ait dit, et ils ne voulurent point qu'Halévy perdît à légiférer le temps qu'il employait si bien à composer des opéras.

ALBERT DE LASALLE.

BIBLIOGRAPHIE

La Rochelle et son arrondissement, histoire, descriptions, monuments, paysages (1).

Nous sommes bien en retard pour parler d'un remarquable travail qui porte ce titre, et qui nous est arrivé de province il y a quelque temps. Cette publication prend immédiatement sa place parmi les plus intéressants ouvrages illustrés de notre époque. C'est un volume in-1^o admirablement imprimé par MM. Mame, de Tours, sur papier de Hollande, et illustré de cinquante-huit gravures à l'eau-forte, dont vingt-cinq tirées à part, et trente-trois intercalées dans le texte.

Chacune de ces planches forme un délicieux petit tableau.

L'auteur des gravures et du texte, M. D. LANCELOT, est le dessinateur bien connu, collaborateur du *Monde illustré*, du *Magasin pittoresque*, du *Tour du monde*, des *Ardennes*, des *Jardins*, et de presque tous les livres et journaux illustrés publiés depuis vingt ans. — Il a voulu, cette fois, donner une note toute personnelle, sans autre préoccupation que de produire une œuvre d'art, et on peut dire que le résultat est à la hauteur de ses efforts.

Le *Monde illustré*, qui se fait un devoir de patronner les œuvres de cette nature, donne aujourd'hui la reproduction, ou plutôt la traduction de trois de ses dessins, les procédés typographiques ne permettant pas de reproduire la finesse et l'individualité d'exécution, la couleur et la lumière répandues dans les gravures originales où les vieux monuments apparaissent ébranlés, mutilés, tels que les ont laissés les guerres civiles et religieuses, mais aussi grâce à la magie de l'effet, encore hantés par l'âme du passé.

L'auteur s'est donné pour tâche de reconstituer la physionomie de la Rochelle aux jours de sa puissance maritime et de sa grandeur de ville libre. Ce qu'il n'a

(1) L'ouvrage complet chez l'auteur, à la Rochelle, cour de la Commanderie. — 50 fr. broché.

pu dessiner il le dit en historien et en poète. Son style, ferme et concis dans l'histoire, s'élève au souvenir du passé de la « cité jadis guerrière, riche, active et avenant, « tureuse, aujourd'hui plus qu'à moitié désarmée, presqu'à demi endormie. » Les descriptions vraies et pittoresques sont comme dessinées d'après nature, et ses récits font toucher et voir de même que ses dessins entraînent à la rêverie.

L'auteur a voulu courir tous les risques de paternité d'une œuvre complètement en dehors des habitudes de la librairie; il s'est fait l'éditeur de son livre, que nous n'hésitons pas à recommander en toute conscience aux amateurs de belles éditions et de belles gravures, comme digne de figurer parmi les productions artistiques les plus distinguées de notre époque. — E. DE M.

MEMENTO

Faits divers. — Si les divers établissements et jardins d'acclimatation cherchent à introduire en Europe le kangourou, il n'en est pas de même en Australie, patrie de ces curieux quadrupèdes. Ils s'y multiplient d'une manière inquiétante. Tous les efforts tentés jusqu'à ce jour sont vains pour les détruire. La battue et les armes perfectionnées ne réussissent plus; au moindre mouvement des chasseurs, les kangourous se dispersent dans toutes les directions. Quant à l'eau empoisonnée, ils la sentent et n'y goûtent pas. Le *Old Man* (vieil homme, c'est ainsi que les Anglais appellent le kangourou) ne fuit plus comme autrefois devant l'homme isolé; il l'attaque au contraire, et tourne autour de lui pour l'entourer de ses bras; si c'est un cavalier, il cherche à le désarçonner en sautant sur le cheval. Pour en finir avec ces hommes incommodes, on essaye en ce moment un filet d'un mille de longueur, dans lequel on espère les prendre.

— On vient de supprimer la seule enseigne militaire que possédait l'armée américaine. C'est celle des cadets de West-Point, et elle comptait déjà soixante-quinze ans d'existence.

Créations, inventions, nouvelles scientifiques. — La reconstitution d'une bibliothèque municipale à Paris fait les plus grands et les plus rapides progrès, grâce au zèle et aux aptitudes de M. Jules Cousin, dont la vie entière n'est qu'une longue, patiente et opiniâtre étude de l'histoire de Paris. Cette bibliothèque est installée dans l'ancien hôtel Carnavalet, qu'illustrent les souvenirs de M^{me} de Sévigné. Le premier fonds est formé du don fait à la ville par M. Cousin des six mille volumes rassemblés par lui, et ayant spécialement trait à l'histoire de la capitale. Ce fonds, déjà très-considérable, vient de s'enrichir d'un plan de Paris au dix-septième siècle, exemplaire évidemment unique qui donne sur l'état de la grande cité à cette époque les renseignements les plus curieux.

— Un major d'artillerie belge vient d'inventer un instrument qui indique de la manière la plus exacte, et par le seul effet du son produit, à quelle distance se trouvent les canons qui causent la détonation.

— On signale un nouveau projet de bateau à vapeur pour la traversée de la Manche. M. Egerton, l'auteur du projet, soutient qu'un radeau est insensible à l'agitation des eaux lorsque son épaisseur est calculée de manière à dépasser la hauteur des plus hautes vagues; et il propose, en conséquence, d'établir un salon pour les passagers sur quatre radeaux en fer, unis les uns aux autres par des barres transversales et mis en mouvement à l'aide d'une puissante machine à vapeur.

— Le pétrole, à Bakou, sur les bords de la mer Caspienne, connu dès l'antiquité, forme, depuis la découverte de nouveaux gisements, l'objet d'une exploitation très-importante. En 1872, le gouvernement russe abolit les droits sur l'huile minérale; à partir de cette époque, un nombre considérable de puits ont été percés, soit par des entreprises particulières soit par la grande compagnie du pétrole de Bakou. Dans un laps de huit mois, il s'est établi quatre-vingts distilleries de l'huile minérale, qui est amenée par des conduits en fonte dans des bateaux en fer destinés à la renfermer et à rendre superflus les tonneaux dont le chargement et le déchargement exigent des opérations très-couteuses. La grande compagnie extrait en moyenne 170 tonnes de pétrole dans les vingt-quatre heures.

— Depuis quelques années, un des capitaine instructeurs de la landwehr de Vienne fait un cours de sténographie pour les officiers, les sous-officiers et les em-



BOULOGNE-SUR-MER. — Le sloop *les Trois-Anges* échoué sur les rochers du Moulin Wibert. — (D'après le croquis de M. J. Vaillant)



ANGERS. — La première de *Rosita*, opéra comique en deux actes de MM. Longchamps et Edmond Weber. — La fête de la Maja. (D'après un croquis de M. Dauban, communiqué par M. L. Maunoury.)



ARS-EN-RÉ

Reproduction d'une eau-forte du *La Rochelle et son Arrondissement*, ouvrage publié par M. D. Lancelot, auteur du texte et des gravures. — (Voir l'article, p. 187.)

ployés des intendances. La sténographie militaire a pour objet principal la transmission rapide des ordres de service.

— A la suite de la terrible catastrophe du puits Jabin, l'Académie des sciences a dû nécessairement ouvrir une sorte d'enquête minutieuse sur l'emploi des lampes de sûreté, dont plusieurs nouveaux modèles ont été proposés. La conclusion des discussions qui ont eu lieu au sein de la docte assemblée est que la lampe Davy est encore le meilleur, le plus sûr appareil, et que les accidents qui se produisent malgré son emploi sont toujours dus à l'inobservation des mesures prescrites.

— Au nombre des récompenses décernées, ces jours derniers, par l'Académie de médecine, on remarque le prix donné à deux internes des hôpitaux pour une suite d'observations sur un nouveau végétal *sudorifique*, à côté duquel le sureau, la bourrache et autres plantes jusqu'ici fort réputées ne sont vraiment que des agents inertes. 4 grammes de jaborandi (plante appartenant à la famille des rutacées) infusés dans 125 grammes d'eau bouillante déterminent, au bout de quinze à vingt minutes, une transpiration et une salivation des plus énergiques.

— Nous sommes heureux d'apprendre que cette année, grâce aux mesures prescrites par les soins de la commission sanitaire internationale, le grand pèlerinage de la Mecque s'est accompli sans qu'il y ait importation du choléra en Arabie, point de départ ordinaire du fléau pour nos contrées; mais il paraît que quelques cas de peste se sont manifestés en Syrie. On ajoute que, par suite des relations maritimes avec l'Orient, des cas auraient été constatés dans certains ports d'Angleterre. Sans aucun doute, ces faits resteront isolés, car toutes les précautions ont été prises aussitôt pour parer à la terrible contagion.

— Après avoir été si utile aux hommes, voilà que la vaccine, qui, on le sait, est une maladie des vaches, va pouvoir rendre quelques services à ces animaux eux-mêmes. On a remarqué que les bestiaux atteints naturellement ou par inoculation de la bénigne éruption dite vaccine (cow-pox) étaient par cela même préservés de la *cocotte*, maladie qui, parfois, fait les plus grands ravages dans les étables. On songe, en conséquence, à faire de l'inoculation du vaccin un traitement préventif pour les bêtes à cornes.

— Une des plus curieuses découvertes en histoire naturelle qui vient d'être faite, est sans contredit celle des dents des oiseaux, dents artificielles il est vrai; ce sont de petites pierres (fragments de quartz, grains de sable, etc.) qu'on trouve dans leur gésier et qui leur servent à broyer leur nourriture. Ces graviers s'usent à la longue, mais l'instinct guide l'oiseau à en avaler de nouveaux. Aussi si les oiseaux qu'on enferme ne trou-

vent plus leurs dents artificielles, ils ne digèrent pas bien, tombent malades et finissent par mourir.

Statistique. — Le premier débordement de la Seine rapporté par les chroniqueurs eut lieu en 834. Le second débordement historique s'est produit le 6 février 886, pendant un siège que les Normands avaient mis devant Paris. L'inondation de 1206, qui eut lieu sous Philippe-Auguste, fut terrible. C'est en 1658 que les eaux s'élevèrent le plus haut. Les historiens les marquent à 8^m93, mais on doit en douter, à cause de l'incertitude sur le zéro servant de point de départ. En 1740, comme on le voit d'après le niveau marqué au Pont-Royal, les eaux se sont élevées à 8^m12. C'est donc la plus forte inondation dont le chiffre authentique nous soit parvenu.

— Les pertes occasionnées par le feu, l'année dernière, aux Etats-Unis, atteint presque le chiffre formidable d'un demi-milliard de francs.

— D'après le dernier relevé des congrégations religieuses fait dans le Royaume-Uni, il existe, entre autres, 13 établissements considérables qui sont la propriété des jésuites et 289 couvents de nonnes.

— Il existe en ce moment, en Allemagne, 4,193 journaux en langue allemande et 27 en langues étrangères, dont 4 en turc et 4 en hébreu. On vient de publier à Vienne (Autriche) le *Franc-Maçon*, journal illustré de la franc-maçonnerie, qui permet aux laïques de jeter un coup d'œil sur cette mystérieuse institution.

— La consommation annuelle de la bière en Bavière est en moyenne de 284 litres par tête. On en boit, à Munich, la respectable quantité de 570 litres, et dans la forteresse d'Ingolstadt, 980 litres. Le verre ordinaire contient le quart du litre. Le bock ou bockbier provenait, à l'origine, de la grande brasserie du Bouc, à Munich (bouc, en allemand bock); il est destiné principalement à l'exportation; il est très-fort et a un goût de goudron que lui donnent les tonneaux goudronnés où il séjourne depuis l'automne jusqu'au mois de mars. Cette même espèce de bière est appelée, en Alsace, bière de mars.

— On vient de se livrer à une curieuse statistique, en Allemagne. On a pris en note la couleur des yeux, de la peau et des cheveux de tous les enfants qui fréquentent les écoles; il en résulte que sur 760,000 écoliers, 224,000 ont les yeux bleus; 287,000 les ont gris; 223,000, bruns; 400, noirs; 3, rouges; 1 à un œil brun et l'autre bleu. 410,000 ont les cheveux blonds; 346,019 les ont bruns; 2,700, noirs; 192, rouges; 74, blancs, et 15 jaunes. Enfin, 644,000 enfants ont la peau blanche et 117,000 l'ont brune.

— La taxe des chiens, en Angleterre, a rapporté,

pendant l'année 1874, la jolie somme de 31,301 livres sterling, soit près 9 millions de francs.

— On estime à 350,349,593 dollars la valeur des biens ecclésiastiques aux Etats-Unis. De cette somme, 61 millions de dollars appartiennent au culte catholique et 4 millions environ aux quakers et aux juifs. Le reste est réparti entre les différentes sectes protestantes.

— Selon M. Antony Roulliet, on compte, en Europe, 1 mort-né pour 1,000 habitants, d'après les recherches qu'il a faites sur douze Etats; tandis que dans seize des principales villes cette moyenne est de 2,5 mort-nés; il y a donc plus du double de mort-nés dans les villes que dans les pays pris dans leur ensemble. Dans ses *Etudes statistiques sur la population*, couronnées par l'Institut, l'auteur a trouvé une moyenne de 19 mort-nés pour 100 décès dans dix-sept Etats, tandis qu'elle est de 11 dans les villes. 3,25 mort-nés sur 100 naissances est le chiffre moyen de l'Europe, pendant 182 ans, dans 13 Etats principaux.

Archéologie. — La jolie tourelle hexagone surmontée d'une girouette en cuivre curieusement travaillée, qui était située au coin de la rue de l'Ecole-de-Médecine et de la rue Larrey, va être transportée au musée de Cluny, par suite du percement du boulevard Saint-Germain. Cette tourelle, contiguë à la maison de Marat, s'accordait avec la porte Saint-Germain, qui surgissait au point où débouche dans la rue la cour du Commerce et qui fut jetée bas en 1672.

— On vient de découvrir, en Suisse, sur les bords du lac de Genève, entre Colombiers et Auvernier, des grottes sépulcrales que l'on croit remonter à l'âge dit du bronze. Les squelettes trouvés dans ces sépultures indiqueraient une race d'hommes de taille peu élevée.

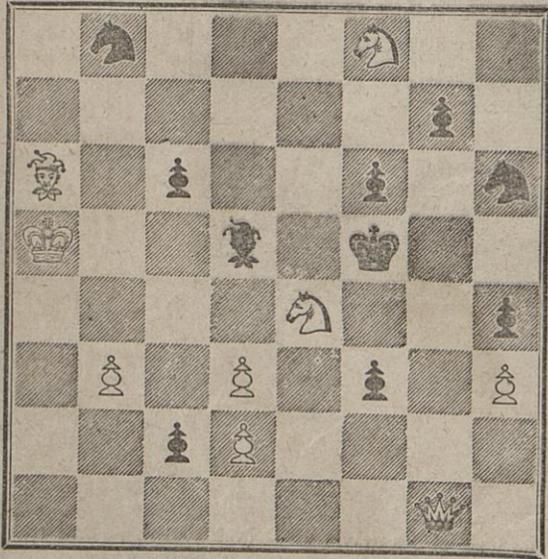
— Près de Sarrebourg, en Alsace, les terrassiers du chemin de fer de Thionville viennent de découvrir les ruines d'un établissement de bains qui appartenait à une villa romaine. On y a déterré des colonnes, des frises, des bas-reliefs, des mosaïques et une grande quantité de médailles, bracelets et anneaux.

— Dans les débris du chemin de fer près de la station de Brügg, en Suisse, on vient de trouver, à une profondeur de deux mètres au-dessous du sol, des ossements d'une grandeur exceptionnelle, des dents et une défense de près de 5 pieds de longueur. L'autre défense a été cassée par les terrassiers et les morceaux en ont été dispersés. Au sortir de la terre, tous ces ossements étaient moussus comme du savon. Il est hors de doute que ces restes antédiluviens appartiennent au mammouth ou éléphant à défenses recourbées, qui, au temps où les glaciers sont descendus dans la vallée de l'Aar, y vivait et fut englouti sous les sables lors des inondations. Ces premières découvertes donnèrent lieu

ÉCHECS

PROBLÈME N° 596

COMPOSÉ PAR M. HIRSCH



Les Blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 594.

1. T pr. PD
2. F 5 R
3. C 5 D ou C 5 FR ou T pr. T, suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat.

Solutions justes : MM. L. de Croze; Misselieu; Mess des officiers du 129^e, au Havre; le cercle des Echecs de l'Isle-sur-le-Doubs; le cercle de Lavoulte-sur-Rhône; Quéval; A. Vancouyghem; F. Signoud; Camille; A. Trequeaux; Grand cercle de Saint-Palais; Eug. Thiesson; cercle de Blois; Em. Frau; Grand café Serin, à Angers; café Central à Péronne; cercle de Château-la-Vallière.

Autres solutions justes du problème n° 593 : M. F. Signoud; Liceo de Malaga.

P. JOURNOUD.

Vents, giboulées ou soleil âcre de mars, voilà les plus pernecieux ennemis de la beauté. La peau devient rugueuse, se couvre de rougeurs, c'est une désolation!

Mais le ROWLAND'S KALYDOR est là, heureusement; c'est un sauveur qui prévient ou atténue le mal.

- Cette composition, qui tire son essence de substances végétales, guérit toute irritation de la peau, qu'elle raffermisse.

Le ROWLAND'S KALYDOR doit être appliqué au visage, au cou, aux bras, aux mains, parties plus ou moins exposées à l'air; c'est le plus sûr moyen d'entretenir la beauté et de donner au teint un éclat enchanteur.

Se vend chez tous les parfumeurs.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

L'explosion du *Magenta* est un désastre.

Ont deviné le dernier rébus : MM. l'Œdipe du café de l'Univers, au Mans; Fil-de-Fer, à Paris, café de la Place d'Armes, à Rambouillet; Louis de Croze, à Marseille.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.

à des fouilles régulières dans les couches d'argile jusqu'au gravier, et firent découvrir la mâchoire complète de cet animal fossile.

Nécrologie. — Le 20 février est mort, à l'hôpital de Milan, Léon Commène, prince de Lusignan, descendant des rois de Chypre et de Jérusalem, et dont plusieurs ancêtres ont occupé le trône de Constantinople. Il y a une vingtaine d'années, il possédait encore une petite principauté sur les frontières du Khorassan; il en fut dépouillé par les Russes. Depuis il tomba dans la plus complète misère; il laisse une veuve et six enfants en bas âge. — Le marquis Gianmartino Arconati Visconti. En lui s'éteint une des plus illustres familles patriennes de Milan. Il avait épousé M^{lle} Peyrat, la fille du sénateur radical élu à Paris le 30 janvier. — M. Frédéric Dufour, un des vétérans du journalisme de province. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. En 1821, il avait fondé le *Courrier de l'Ain*, dont il conserva la direction jusqu'en 1871. — M. Charles-Philippe Larivière, peintre d'histoire. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. — M. John Forster, le célèbre littérateur anglais qui vient de mourir, a légué au Kensington museum sa bibliothèque et sa collection de tableaux. Cette collection contient des toiles des meilleurs peintres anglais, des Reynolds, des Gainsborough, de Turner; quant à la bibliothèque, le catalogue des livres qui la composent ne contient pas moins de 272 pages in octavo

PROBLÈME SYLLABIQUE DU CAVALIER

ne	se	e	te	plei	sa	mon	sil
pay	set	de	le	de	mier	ne	gran
mon	pei	cond	de	ar	ge	a	pre
li	est	fou	lee	fuit	af	me	le
la	so	sa	reur	son	la	e	par
cœur	mon	me	de	e	te	fo	la
sie	voit	du	doigt	bou	de	mon	per
pain	au	troi	se	tout	du	ci	lee

(On a supprimé les accents et les apostrophes.)

Toutes les semaines il paraît une livraison de la *Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. C'est une publication très-remarquable et très-utile à laquelle le ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts vient de souscrire pour 50 volumes remontant à sa première année (1873).

On peut s'en rendre compte, en adressant à l'administration de la *Mosaïque*, 11, quai Voltaire, à Paris, une demande de numéros spécimens, qui sont immédiatement expédiés gratuitement et franco.

Chefs-d'œuvre de J. Klein : *France adorée*, marche; *Cœur d'artichaut*, *Peau de satin*, p.; *Lèvres de feu*, *Patte de velours*.

Une Anglaise lettrée, possédant parfaitement les deux idiômes, français et anglais, consacrerait ses loisirs à l'éducation de la jeunesse dans une bonne famille. S'adresser à M. et M^{me} Rasch, 54, rue de l'Arbre-Sec.

Voulez-vous être toujours
JEUNE ET BELLE
vous ne pouvez obtenir ce résultat qu'avec
LA VELOUTINE VIARD

seule poudre qui, sans altérer la peau, donne au teint
Éclat, fraîcheur et velouté de la jeunesse
5 bis, rue Auber, et dans les meilleures maisons.

Le Vin de G. SEGUIN est recommandé dans les fièvres, convalescences, épuisement, manque d'appétit, digestions difficiles. Paris, rue Saint-Honoré, n° 378.

EAU GAULOISE

A BASE DE GLYCÉRINE ET D'ARNICA
Pour l'Hygiène et la RECOLORATION des Cheveux et de la Barbe
Entrepôt Général à Paris, 4, RUE DE PROVENCE, Paris

DÉJEUNER DES DAMES
ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le Chocolat souvent si difficile à digérer et le Café au lait, dont les effets débilitants occasionnent aux dames une maladie très-répandue, de grands médecins recommandent tout particulièrement le **Racahout de Delangrenier**, 26, rue de Richelieu, aliment aussi léger qu'agréable, possédant les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes faibles ou atteintes de Chlorose ou d'Anémie. Dépôt : 26, rue de Richelieu, Paris.

Z Médaillés à l'Exposition Paris 1875. — Le SIROP et la PÂTE du Docteur Zed (à la CODÉINE et au TOLU) sont infailibles contre les irritations de poitrine, bronchites, etc.

DIABÈTE Sucré P. GARNIER, chim., à Noyon (Oise). Guérison sur lui-même et nombreux succès. Anti-diabétique, dont l'usage entrave complètement la formation du sucre dans l'économie. Notice 1 franc.

CACHEMIRE DE L'INDE p^r Robes, seul dépôt en Europe. l'Union des Indes, 1, r. Auber.

 CEINTURE contre le mal de mer.
CEINTURE de sauvetage.
CEINTURE pour monter à cheval.
CEINTURE pour soutenir l'abdomen.
CHARBONNIER, fab^r, r. St-Honoré, 376. Assomption.

PÂTE EPILATOIRE Enlève radicalement tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. : 10 fr. — CÉLEBRE **CRÈME DE LA MECQUE** (40 ans de succès), Cold-cream perfectionné pour blanchir, adoucir la peau, effacer les rides et les taches du visage. Prix : 5 fr. — M^{me} DUSSEY, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}, Paris.

4 FR. PAR AN TREIZIÈME ANNÉE 4 FR. PAR AN

LE
MONITEUR
DES
TIRAGES FINANCIERS
PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS
SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 3 000 000 de fr.
Paraît tous les Jedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :
Causerie financière. — Bilans des Institutions de crédit. — Recettes des Chemins de fer. — Chronique des valeurs. — Tableau et prix des coupons échus. — Comptes rendus des Assemblées d'actionnaires. — Cours des valeurs cotées et non cotées. — Listes des tirages autorisés. — Bourses de Paris, Lille, Lyon et Marseille.

PRIME GRATUITE
OFFERTE A TOUT ABONNÉ NOUVEAU
LE
CALENDRIER-MANUEL
DU CAPITALISTE
pour 1876
VOLUME TRÈS-COMPLÉT ÉDITÉ AVEC LUXE,
CONTENANT :
Des renseignements détaillés sur la situation de toutes les valeurs, — les plus hauts cours et les plus bas cours cotés en 1875, — l'époque de chaque tirage, — le revenu des dernières années. — l'échéance des coupons, — le taux et la période de l'amortissement, — l'historique, les prospectus complets de toutes les valeurs à lots autorisées, etc.

ON S'ABONNE
Pour 4 fr. par an
AU
MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS
104, rue de Richelieu, Paris
On peut envoyer mandat-poste ou timbres-poste

AUX VIEUX GOBELINS
TAPISSERIES ANCIENNES, RÉPARATIONS, 27, rue Laffitte.
PIANOS et ORGUES DE TOUS FACTEURS 3 ANS de CRÉDIT
Chez SCHACK, 53, rue Caumartin. Envoi en province.

CARROSSERIE

Magasins et Ateliers réunis. — Médailles, 1864, 1867 et 1873. — 300 Voitures prêtes à livrer à des prix exceptionnels. — Grande fabrique de voitures de luxe : Dorsays, Landaus, Calèche huit ressorts, Landaus Clarence, Landaus à un cheval, petits Coupes, Vis-à-vis, Victorias, Milords-Ducs. — Grand choix de paniers très-bon marché. — Maison à Madrid. — Maison de confiance.
FACILITÉ DE PAYEMENT.

LABOURDETTE FRÈRES
105, avenue Malakoff, 105
Rue Pergolèze et rue Leroux,
PARIS

ANNONCES
DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

A VENDRE GRANDE PROPRIÉTÉ avec EAUX VIVES et VUE SPLENDE, à JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.), ligne de Lyon et d'Orléans (50 trains par jour). S'adr., à Paris, à M. Vallienne, ft de bronzes, 13, r. St-Anastase, et à M^e Jozon, not., boulev. St-Denis, 9.

ADJON, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 4 avril 1876, d'une PROPRIÉTÉ à Paris, rue des Vosges, 3, d'une contenance de 1.225 mètr. Revenu brut : 24,240 fr. — Mise à prix : 290,000 fr. S'ad à M^e Barre, notaire, douv. des Capucines, 9.

LE CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE (Seine-et-Oise), construit par Mansart, avec son parc de 33 hect., à 25 min^{es} de Paris, par la ligne de Rouen, à ADJUGER, même sur une enchère, en la ch. des notaires de Paris, le 25 avril 1876. Mise à prix : 700,000 fr. — Facilités de paiement. S'ad. aux not. : 1^o M^e Seberr, r. St-André-des-Arts, 45; 2^o M^e Lamy, r. Royale-St-Honoré, 10; 3^o et à M^e LAVOIGNAT, rue Auber, 5, dépos. de l'enchère.

ADJON, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 21 mars 1876,
DE DEUX MAISONS A PARIS
la 1^{re} rue d'Aboukir, 76.
Revenu brut : 17,066 fr. — Mise à prix : 150,000 fr.
La 2^e, rue Grenéta, 47.
Revenu brut : 18,320 fr. — Mise à prix : 160,000 fr.
S'ad. aux notaires : M^e Lefebvre, rue Tronchet, 34, et M^e Demonts, place de la Concorde, 8.

ADJON, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 4 avril 1876, de :
1^o UNE MAISON A PARIS, PAUL-LELONG
Revenu net : 16,800 fr. — Mise à prix : 200,000 fr.
2^o PROPRIÉTÉ à La Ferté-Alais (lig. de Corbeil), 4 maisons, parc et dépend.
Contenance : 11 hect. 66 a. — Mise à prix : 70,000 fr.
Faculté de conserver le mobilier pour 15,000 fr.
3^o PETITE MAISON à La Ferté-Alais, r. de Baulne.
Mise à prix : 10,000 fr.
S'ad. à M^e LAVERNE, not. à Paris, rue Taitbout, 13, et à M^e MILLIARD, not. à La Ferté-Alais, qui délivreront les permis de visiter.

BEL HOTEL A PARIS. 50, RUE ABBATUCCI
A adjuger, sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le mardi 4 avril 1876, sur mise à prix de 375,000 fr. S'ad à M^e TURQUET, notaire, 6, rue de Hanovre.

A VENDRE
BELLE PROPRIÉTÉ
D'AGRÈMENT
à une heure de Paris, ligne du Nord, HUIT TRAINS PAR JOUR ALLER ET RETOUR, à quatre minutes de la gare du chemin de fer. Bureau de poste, bureau télégraphique.
GRANDE MAISON d'habitation au centre d'un parc admirablement dessiné et planté d'arbres les plus variés. Eau vive, pièces d'eau, vivier, glacière.
MAGNIFIQUE POTAGER. Serres, communs. Vues admirables sur la vallée de l'Oise; charmantes promenades aux environs.
Mise à prix : 240,000 fr.
S'adresser pour tous renseignements à M. Abel Yon, 13, quai Voltaire, Paris.

Les Annonces et Insertions sont reçues
Chez MM. L. AUDBOURG et C^{ie}, 10, pl. de la Bourse
et dans les bureaux du journal.



PARIS. — L'ouragan du 12 mars. — Les promeneurs au delà du pont National. — (Croquis humoristique de M. Robida.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, constipation, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc.

Cure n° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre *Revalescière* m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre *Revalescière* m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure n° 78,364

M. et M^{me} Léger, 32, rue Bichat, Paris, de maladie de foie.

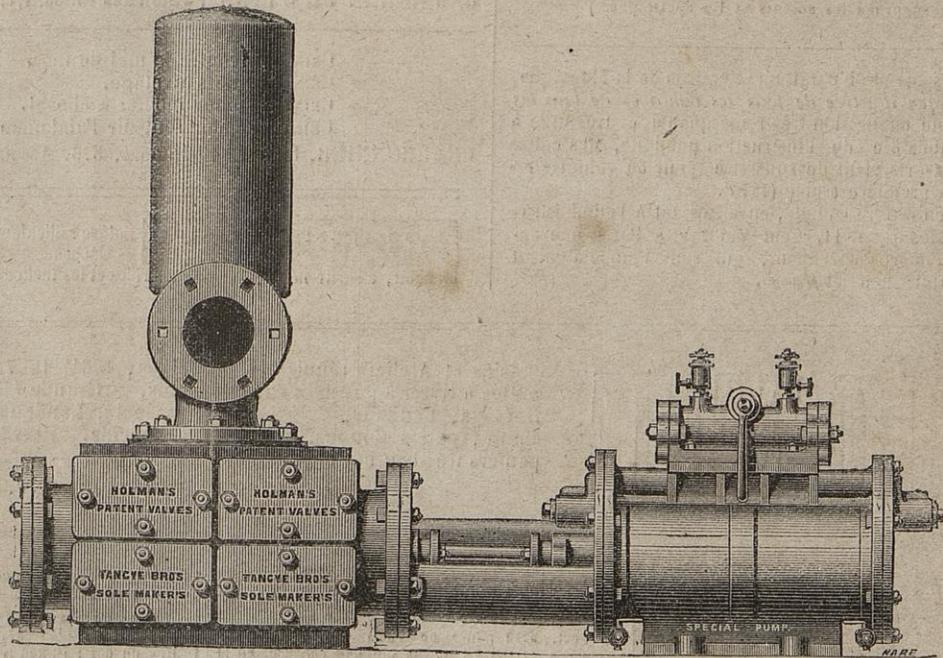
Cure n° 68,471

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la *Revalescière* l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*, en boîtes de 4, 7

et 60 fr. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr.

franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET C^o, 26, place Vendôme, Paris.



LUTTE CONTRE L'INONDATION

Le dessin que nous donnons ci-dessus, montre une nouvelle machine à pomper, système Cameron, qui, installée chez nous en quelques heures, épuise deux millions de litres par jour et combat victorieusement l'inondation qui menaçait de noyer les presses installées dans nos sous-sols.

Dans les circonstances critiques où nous plaçait la crue des eaux, nous acceptâmes les offres que nous firent MM. Muller, Ph. et Ch. Roux, 138, rue Amelot,

et, avec leur concours, nous fîmes instantanément la mise en place de deux de ces engins, aussi simples et peu volumineux que puissants.

Quelques particularités intéressantes à noter : ces pompes n'ont aucun mouvement extérieur apparent, ne demandent pas de fondations et reçoivent leur impulsion directement de la chaudière, par un simple conduit de vapeur.

Ceux de nos lecteurs menacés du même danger pourront voir fonctionner ces pompes chez nous et juger de leur mérite, comparé aux autres moyens d'épuisement.